

Le patronat part en campagne pour faire amender des lois «trop généreuses»

Le patronat québécois a décidé de lancer une vaste campagne de lobby politique contre ce qu'il appelle «des lois trop généreuses et irréalistes que le gouvernement Bourassa doit amender rapidement».

PIERRE VENNAT

«Ce n'est pas vers la Commission de santé et sécurité au travail qu'il faut aujourd'hui nous tourner, mais bien vers le législateur qui a seul entre les mains le pouvoir d'amender les lois que gère la CSST. Le plus tôt sera le mieux, comme l'ont d'ail-

leurs déjà recommandé les rapports Beaulieu, Scowen et Gobeil.»

Le patronat québécois, du même souffle, réclame du gouvernement Bourassa qu'il verse immédiatement \$300 millions à la CSST.

Le Conseil du patronat du Québec vient de publier un numéro spécial de son bulletin interne sur les relations du travail, dans lequel son président, Ghislain Dufour, lance un appel «urgent» à tous les employeurs et associations patronales du Québec pour qu'ils réclament de leurs députés et du gouverne-

ment Bourassa «des amendements immédiats aux contenus beaucoup trop généreux, exagérés et irréalistes des lois sur la santé et la sécurité du travail qui nous ont été imposés, sans égard à la capacité des employeurs».

M. Dufour affirme qu'il en va de l'intérêt des entreprises et de la santé économique du Québec.

Selon le CPQ, les employeurs seront bientôt informés de leur taux de cotisation à la CSST pour l'année 1987. Selon la loi actuelle, seuls les employeurs devraient le coût de celle-ci.

Or ce taux subit une hausse spectaculaire dans bien des cas

par rapport à l'année 1986: en fait, la cotisation moyenne par \$100 de masse salariale passera de \$2,05 à \$2,50, soit une hausse de 22 p. cent.

Le CPQ, dans son bulletin, affirme qu'une telle progression risque de faire fermer un certain nombre de PME, tout en menaçant la capacité concurrentielle de bon nombre de grandes entreprises.

Affirmant qu'il n'appartient pas aux employeurs d'assumer seuls le résultat des mauvaises évaluations financières du gouvernement québécois, même si

celles-ci sont imputables à l'ancien gouvernement péquiste, M. Dufour réclame donc à Québec de verser à la CSST, pour les années 1986 et 1987 une somme d'argent évaluée à \$150 millions par année. L'ancien gouvernement péquiste, affirme le patronat, n'avait prévu qu'un excédent de \$25 millions par année.

Le CPQ demande à nouveau que l'on revioie le mode de financement de la CSST, notamment pour que le gouvernement lui-même assume davantage ses responsabilités à l'endroit de certains coûts de la CSST, com-

me le retrait préventif des travailleuses enceintes de leur travail régulier et les coûts d'inspection.

Mais même si le gouvernement assumait ces derniers coûts, la facture moyenne des employeurs serait toujours de \$2,30 par \$100 de masse salariale, en moyenne.

Enfin, le patronat affirme qu'il est convaincu que «la CSST fera encore d'importants déficits en 1986 et 1987, alors que les déficits passés ont toujours avec raison été critiqués par les employeurs».

CONSTRUCTION

Le décret restera en vigueur huit jours de plus

QUÉBEC (PC) — Faute d'entente entre les parties, le décret dans la construction est allongé de huit jours, a fait savoir le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, par voie de communiqué, en fin d'après-midi hier.

Cette décision a été prise à la suite du rapport déposé par le médiateur dans ce dossier, M. Gilles Laporte. Agissant désormais à titre de médiateur spécial, M. Laporte a jusqu'au 8 août pour amener les parties à une entente négociée.

Le décret de la construction avait été remis en vigueur le 17 juin dernier, pour la période se terminant le premier août, afin de permettre aux parties de s'entendre.

La loi 106 sur la reprise des travaux de construction prévoit que, si aucune entente ne survient, le gouvernement peut décréter les conditions de travail pour la période qu'il détermine, celle-ci ne pouvant excéder le 30 avril 1989.

Il y a neuf ans que les conditions de travail dans l'industrie de la construction sont fixées par décret au Québec. Lors de l'échéance du décret au printemps dernier, le ministre Paradis avait déclaré qu'il ne voulait pas intervenir dans ce dossier, laissant les parties négocier.

À la suite des grèves et des lock-outs qui se sont alors déclarés, il a fait adopter la loi 106.

SAINT-BASILE-LE-GRAND

2 600 contribuables exigent la démission du conseil

Après seulement huit mois d'administration à Saint-Basile-le-Grand, petite municipalité voisine de Saint-Bruno et composée d'environ 9 000 citoyens, la nouvelle équipe du maire Marcel Edoïn est sommée de démissionner par une bonne partie des contribuables.

PIERRE BELLEMARE

Une pétition, regroupant 2 600 signatures, sera d'ailleurs présentée, cette semaine, au ministre des Affaires municipales, André Bourbeau. On lui demande notamment «d'utiliser les moyens mis à sa disposition pour enquêter sur l'administration en place et ainsi assurer, à la population, la protection dont elle est en droit de s'attendre de ce ministère».

Le Solliciteur général et député de Chambly, Gérard Latulippe, sera également saisi d'une copie de la pétition, en circulation depuis la mi-juin, à l'initiative du «Comité d'épuration de Saint-Basile». Enfin, le 18 août prochain, une délégation de citoyens la soumettra aux membres du conseil.

L'ex-maire Claude Bégin, qui n'était pas en lice lors de l'élection de novembre dernier, est le porte-parole du comité. «À observer le fonctionnement de l'administration actuelle, ça finit par vous donner des nausées», dit-il, en précisant qu'il n'est pas du tout intéressé à retourner dans l'arène municipale.

Couronnes mortuaires

Durant son mandat de quatre ans, M. Bégin a chamboulé l'administration de Saint-Basile, en

tâchant de lui donner des structures efficaces et modernes. De nombreuses réformes ont été initiées sous sa gouverne, avec la collaboration de cadres et de collaborateurs du milieu.

Cependant, le maire Edoïn, un employé de Sidbec-Dosco, a limogé en bloc, il y a deux mois, tous les cadres: directeur général, greffier, conseiller juridique, trésorier, directeurs de la police, des travaux publics et des loisirs.

«On n'a jamais vu ça dans les annales québécoises. Cette opération, selon M. Bégin, devrait coûter, en bout de ligne, pas loin de \$1 million. Simplement pour licencier les cadres, la municipalité, dont le budget global dépasse à peine \$5 millions, a dû déboursier \$240 000 à titre de primes de séparation», ajoute l'ex-maire, propriétaire d'une

imprimerie prospère à Montréal.

Le «Comité d'épuration» a dressé une longue liste de «gaffes administratives» qu'auraient commises le maire Edoïn et ses six conseillers. Il va jusqu'à dénoncer la forte consommation de boissons alcoolisées, lors des réunions municipales, et l'abus de frais de représentation, qui s'élevaient à \$6 000 dans le budget.

On rappelle, au passage, parmi les 24 récriminations, l'envoi de couronnes mortuaires à certains cadres, au lendemain des élections de novembre.

«Ce n'est pas une lumière rouge, mais plus de 2 600 lumières rouges qui s'allument, qui clignotent, qui vous somment de vous arrêter, M. Edoïn», soutient le groupe de contestataires.

EN BRÛLE

Deux des Pères missionnaires du Sacré-Coeur sont retrouvés

Deux des trois membres de la communauté des Pères missionnaires du Sacré-Coeur ont été retrouvés sains et saufs, hier, après avoir erré durant trois jours dans un bois de la région de Tadoussac. Les recherches se poursuivent pour localiser l'autre religieux. Les deux rescapés avaient allumé un feu en signe de détresse lorsqu'ils ont été aperçus par l'équipage d'un hélicoptère de la Sûreté du Québec. Ils se trouvaient à environ cinq milles du Lac Camille. Le groupe s'est perdu en fin d'après-midi, vendredi, au moment de rentrer au bercail. Les trois hommes ont tourné en rond durant quelques heures, avant de se séparer à la croisée d'une piste qui longe un ruisseau et d'une autre qui s'enfonce dans la montagne.

Pseudo plombier violeur

Un pseudo plombier rôde encore une fois à Montréal. Prétendant vérifier la pression d'eau des robinets, un homme dans la vingtaine aurait violé deux jeunes femmes au cours des derniers jours. Hier, il s'est notamment attaqué à la locataire d'une maison d'appartements de la rue Pie-IX, dans le quartier Saint-Michel. Selon la police, le suspect sonne à la porte et, se faisant passer pour un plombier, demande à vérifier la tuyauterie. Une fois à l'intérieur, il attaque la victime et l'agresse sexuellement. L'individu recherché aurait à peine 20 ans, mesure 5'6" et pèse 150 livres. Il a les cheveux bruns et la barbe mal rasée. Les deux fois, il était vêtu d'un jeans bleu, d'une chemise à carreaux rouge et noir et de bottes de travail. Il portait également des lunettes et des gants gris.

Fonctionnaire accusé

Un ancien fonctionnaire fédéral aujourd'hui à la retraite a comparu hier en cour des sessions de la paix sous des accusations de détournement de fonds totalisant plus de \$100 000. M. Lionel Lapointe a plaidé non coupable aux 39 chefs d'accusation pesant contre lui. Il a demandé à être jugé devant juge et jury, et doit comparaître à nouveau le 23 octobre. Autrefois préposé à l'information à Santé et Bien-être social Canada, M. Lapointe est soupçonné d'avoir fraudé le gouvernement sur une période de 14 ans. La dénonciation du caporal Jean Baillargeon, de la Gendarmerie royale du Canada, fait mention de fausses demandes de pension de vieillesse aux noms d'Arthur Lapointe et de Lucienne Bois, qui auraient rapporté \$110 000. M. Lapointe est également soupçonné d'avoir détruit les deux dossiers, en mai 1984. Il aurait de plus détourné une somme d'environ \$5 000 et utilisé un dossier médical contrefait.

Rhéaume attaque Rémillard

Le chef du Parti indépendantiste, Gilles Rhéaume, qualifié d'«étapisme voué à l'échec» la façon dont le gouvernement du Québec compte s'engager dans les négociations devant mener à son adhésion à l'accord constitutionnel. «MM. Rémillard et Bourassa vont perdre leur temps et notre argent à Edmonton en cherchant la sympathie des provinces anglaises», a déclaré M. Rhéaume, hier. M. Rémillard a déclaré en fin de semaine que le Québec ne s'engagera pas dans un processus formel de négociations constitutionnelles tant que les autres provinces n'auront pas fait preuve d'une ouverture certaine à l'égard de ses revendications.

Syndiqués à l'amende

La Confédération des syndicats nationaux (CSN), le syndicat des employés du Manoir Richelieu, de La Malbaie, et six officiers syndicaux ont été condamnés hier à des amendes totalisant \$16 000 pour outrage au tribunal. Le juge Jacques Delisle, de la Cour supérieure, a également condamné 17 ex-travailleurs à \$6 800 d'amendes. Le propriétaire de l'établissement, Raymond Malenfant, s'était plaint de harcèlement à la suite d'une manifestation tenue le 5 juillet dernier. Une injonction émise le 21 mai interdisait tout rassemblement de ce genre.

Aveugle, Me Pierre-Étienne travaille un peu plus que d'autres, c'est tout

La journée s'annonce remplie dans la salle du cinquième étage du Palais de justice de Montréal, une des salles «à volume» où défile, chaque jour, une petite armée de prévenus.

JOYCE NAPIER

Alors que témoins, spectateurs et justiciables s'installent tranquillement, un stagiaire, se prépare à étaler une preuve. Six avocats de la défense l'entourent soucieux de signer les derniers détails de leurs causes. Ils s'affairent à régler avec la Couronne leurs dossiers. Tout procède comme de coutume dans la salle 5.05.

Ce mardi pluvieux de juillet, Me Harry Pierre-Étienne, 31 ans, avocat à ses premières armes, représente le ministère public, l'État, les contribuables. Il lève la tête, calme et attentif, remonte ses lunettes noires, écoute un confrère de la défense qui lui demande d'ajouter une note au dossier d'un client.

Devant lui, sur le bureau du ministère public, repose un ordinateur portatif beige, équipé d'une mémoire, coiffé d'un clavier brun. Me Pierre-Étienne appuie ses doigts sur les touches, puisant ainsi dans sa banque de données où sont énoncés les faits relatifs à ses 30 causes, puis les promène sur une bande pour lire l'écriture braille qui s'y forme. Il ne peut ni consulter les dossiers conventionnels comme ses collègues ni y lire les notes gribouillées par ses prédécesseurs.

Me Pierre-Étienne, stagiaire chez les procureurs de la Couronne qui sera reçu au barreau en novembre, est aveugle.

Il était un mordu du ping-pong et rêvait de devenir historien. Mais le destin ne l'a pas écouté. Il est aujourd'hui ceinture orange de judo, un sport de «contact», où on n'a pas besoin de voir et a acquis le titre de «maître». Son histoire est celle d'un homme qui ne voulait pas se rendre et vivre des prestations du Bien-être social.

«Il faut s'adapter, c'est ma philosophie, dira-t-il, lors d'une entrevue. Tout est surmontable. Il faut accepter de ne pas faire comme les autres. Ce qui prend cinq minutes à un des mes colle-

gues, m'en prend sept. C'est tout.»

Depuis 12 ans, lorsqu'un glaucome lui emporta la vue, l'avocat stagiaire, arrivé de son Haïti natal à l'âge de 17 ans, ne fait pas comme les autres. Aux prises avec son handicap, que 10 opérations n'ont su corriger, il s'est d'abord révolté. Après les premiers cris de détresse, il a commencé une lente période de réadaptation en se plongeant, corps et âme, dans des cours de mobilité pour apprendre à circuler dans un monde fait pour «les voyants», où il finira par se faire une place.

«Mon handicap est une chose que je n'accepte pas. Je vis avec mes limites. C'est une question d'apprentissage, dit-il.»

Puis ce furent la Faculté de droit de l'Université de Montréal, l'École du Barreau et enfin, les bureaux de la Couronne au quatrième étage du Palais où il aimerait «énormément» rester.

«J'ai commencé mon stage il y a deux mois, explique-t-il. C'est la période de pratique de «contact» qui commence. C'est passionnant.»

Comme il est encore stagiaire, Me Pierre-Étienne ne peut encore que s'occuper des enquêtes préliminaires. En novembre, lorsqu'il sera assermenté, il deviendra le premier avocat aveugle au Québec, le premier bien sûr, à avoir occupé le poste de procureur de la Couronne. Rien ne l'empêchera ensuite de plaider devant un jury d'Assises et pourquoï pas, même de combler son rêve: établir un précédent juridique devant la Cour Suprême du Canada. Un jour, peut-être, on l'appellera «Monsieur le juge».

Les enquêtes dont il s'occupe aujourd'hui exigent un travail long et fastidieux. Pour prendre connaissance d'un dossier, il doit d'abord se faire dicter son contenu qu'il «rentrera» ensuite dans son micro-ordinateur conçu spécialement pour ceux, qui comme lui, ne peuvent voir. Si les autres procureurs peuvent se permettre le luxe de ne consulter un dossier que quelques minutes avant les procédures en cour, lui, il doit les posséder à fond. La préparation, dira-t-il, c'est la chose primordiale.

«Je l'ai vu travailler une journée dans ma cour, dira de lui le



photo LA PRESSE

«Ce qui prend cinq minutes à un autre m'en prend sept, c'est tout», dit Me Harry Pierre-Étienne.

juge D'Arcy Asselin. Je n'en revenais pas. Il possédait tous les détails admirablement bien, mieux que les autres. On voyait qu'il avait passé ses dossiers au peigne fin. On n'a pas eu de problèmes.»

Les problèmes pourtant ne sont pas un mystère dans la vie du jeune procureur. Assis dans son bureau derrière son micro-ordinateur, il échange deux mots avec un collègue, répond sans cesse au téléphone. C'est tantôt un enquêteur, le sergent-détective qui travaille avec lui dans un dossier, tantôt un témoin qu'il a convoqué pour le lendemain. Ses doigts de pianiste, longs et fins, parcourent son ordinateur, il organise, transige, décide et apprend. Quelqu'un entre dans son bureau pour lui demander de s'occuper d'une autre pile de dossiers, encore une autre armée de prévenus. Le réplique, on ne connaît pas ça à la Couronne. «Combien y en a-t-il», demande-t-il simplement en les tâtant. Encore une fois, on les lui dictera et il «prendra note» dans son ordinateur.

La technologie moderne, lui facilite l'existence. Lorsqu'il était étudiant, pendant ses examens, il dictait ses réponses

dans une cassette et on les lui transcrivait. Maintenant, il utilise son appareil «Versa-Braille» pour transcrire ses notes en alphabet ordinaire. Grâce à son ordinateur, il a accès à la banque de données de la Société québécoise d'informations juridiques et au pluriel du palais de justice. Il a son Code Criminel sur cassettes -le Code en braille a plus de 10 volumes c'est trop lourd à porter- ce qui l'empêche de le consulter devant le tribunal comme font les autres. Pour contourner ce problème, il le connaît à peu près par coeur.

«Sa mémoire c'est son outil», note Me Gérald La Haye, procureur de la Couronne depuis plus de 10 ans.

En cour, au lieu de gribouiller des notes dans le dossier, il les inscrit dans son ordinateur. Si la défense décide à la dernière minute devant le juge de déposer encore des documents, Me Pierre-Étienne demandera un ajournement et se fera dicter, par le sergent-détective, enquêteur dans la cause, assis à côté de lui pendant les procédures, le contenu du document de son adversaire.

Et si on devait déposer des photos et bien, dit-il philosophiquement, on les lui décrira.

Après une journée en cour, le travail n'est pas encore terminé. À l'aide d'une plaque spéciale indiquant les lignes d'une feuille de papier, il inscrira lentement et rigoureusement, dans l'écriture des «voyants», ce qui s'est passé devant le juge pour le prochain procureur au dossier.

Me Guy Dupré, le procureur en chef adjoint de la Couronne qui s'occupe des stagiaires à Montréal avoue que si ça ne tenait qu'à lui, il l'embaucherait bien à la fin de son stage.

«Au début, il y avait de la réticence. Mais il se débrouille très bien, mieux même que ses collègues qui n'ont pas de handicap. C'est un homme qui a une volonté extraordinaire et qui a surtout relevé un grand défi.»

Mais Me Pierre-Étienne insiste pour dire qu'il n'y a rien d'épatant ou d'extraordinaire à ce qu'il fait. Lorsqu'il était voyant, il se disait, comme on le fait souvent, que si un jour il devenait aveugle, il se tirerait une balle dans la tête pour en finir. Il a changé d'avis. L'homme à la fossette préfère vivre.

Les résistances de la Dame de fer

À moins d'un revirement théoriquement possible, mais que rien ne laissait prévoir hier, les délégués des pays du Commonwealth (7 d'entre eux) quitteront Londres sans avoir pu réaliser l'unanimité quant au comportement à arrêter vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

Cette réunion de Londres suit celle de Nassau en octobre dernier, où des sanctions avaient été envisagées. On pourrait même dire que les sanctions avaient été décidées, mais décidées au conditionnel.

Devant l'opposition de Mme Thatcher, il s'agissait de gagner du temps: si, de l'automne à l'été, le gouvernement de Pretoria n'affichait pas une plus grande souplesse, une liste de sanctions préparée d'avance trouverait son application.

Aux dernières nouvelles, si le gouvernement anglais se déclare disposé à ce qu'il appelle quelques mesures plutôt que des sanctions, il n'est pas prêt à battre la marche, ni même à suivre ses partenaires du Commonwealth dans l'application d'un programme radical. Prêt à décourager le tourisme et à interdire les investissements nouveaux en Afrique du Sud, le gouvernement de Londres éprouve les plus grandes hésitations à interdire les liaisons aériennes et l'importation sur son sol des fruits et légumes.

Dès l'ouverture de la rencontre, se sont manifestées des divergences entre Mme Thatcher et ses interlocuteurs sur l'évaluation du chemin parcouru depuis Nassau. Ce désaccord n'a pas été éclatant, probablement parce qu'on l'a voulu discret, pour éviter un déraillement de la conférence dès l'ouverture, mais il est assez clair que là où Mme Thatcher voit le début d'un démantèlement de l'apartheid, les autres jugent que Pretoria reste immobile. Cette différence d'interprétation des réalités peut expliquer la suite.

C'est la Grande-Bretagne, et plus encore Mme Thatcher elle-même, qui se trouvent au centre de la controverse. Pour une double raison. D'abord, parce que l'existence même du Commonwealth est impensable sans la présence active des Anglais. Ensuite, parce que l'isolement de Londres est tellement notoire qu'on peut dire que les jeux se déroulent à 6 contre 1.

Si l'opposition des Anglais à un programme radical de sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud fait scandale dans plusieurs milieux, les raisons de cette hésitation apparaissent de plus en plus clairement. Dans leur majorité, les Britanniques sont opposés aux sanctions.

Vis-à-vis du Commonwealth ils éprouvent plus d'agacement que d'affection. Les défections d'une trentaine de pays aux Jeux d'Edimbourg ont mué l'agacement en franche irritation.

À la tête d'un pays qui a beaucoup investi en Afrique du Sud, qui entretient des relations commerciales importantes avec l'Afrique australe, Mme Thatcher peut donc compter, pour sa politique, sur certains appuis au sein même de la population. Même si elle a plutôt tendance à situer le débat sur le plan moral; et même si l'influence, occulte mais non indue de la reine, l'invite à mettre de l'eau dans son vin.

Crépuscule du Commonwealth? Beaucoup d'Anglais jugent que certains pays africains, parmi les plus ardents à réclamer des sanctions sévères, ne sont pas plus défendables que le gouvernement Botha au chapitre des droits de l'homme.

Feu l'unanimité. La Dame de fer parle à ses amis du Commonwealth. Mais elle pense à Washington, où logent les vrais décideurs, et à ses partenaires de la Communauté européenne, vers laquelle l'Angleterre dérive. Dans la pire des hypothèses, l'isolement de la Grande-Bretagne restera relatif.

Guy CORMIER

L'OPEP n'est plus réaliste

Que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) arrive à un accord ou non ne change rien au fait qu'elle joue un rôle de plus en plus marginal. Elle ne peut plus prétendre suivre une stratégie comme elle le faisait il y a dix ou quinze ans. Les treize pays membres ont beau rechercher un accord, ils ne concluront que des compromis fragiles que personne ne respecte.

L'OPEP s'est fait une renommée quand elle paraissait dicter les hausses du prix du pétrole pendant les années soixante-dix. En fait, ces hausses étaient inévitables compte tenu des politiques économiques et monétaires insouciantes des pays occidentaux. Dès que ces pays ont décidé de mettre fin à l'inflation, l'OPEP a cessé de jouer le rôle d'un véritable cartel. Ses dissensions internes sont maintenant telles qu'une semaine de négociations ne peut aboutir qu'à un compromis en attendant de négocier à nouveau.

Si l'OPEP joue maintenant un rôle stérile, c'est qu'elle ne contribue plus rien à l'industrie pétrolière. Tant qu'il y avait une pénurie mondiale de pétrole, elle jouait un rôle utile en augmentant le prix international de façon ordonnée. De toute façon, peu de pays membres se souciaient alors du développement de l'industrie pétrolière comme le faisaient l'Arabie Saoudite et quelques autres. La plupart des pays ne pensaient qu'à profiter d'une aubaine sans se soucier du lendemain.

Beaucoup de compagnies pétrolières, des grosses, mais surtout des moins grosses, ont aussi eu la même insouciance. Elles se comportent comme les mineurs qui font beaucoup d'argent jusqu'à épuisement de leur concession. Cependant, une économie industrialisée ne peut pas se fier à de telles méthodes quand il s'agit de matières premières importantes.

Les pays industrialisés l'ont vite compris. Le pétrole est important mais, dans bien des cas, il est possible de le remplacer ou de trouver des procédés plus économiques. La demande mondiale de pétrole est devenue beaucoup plus élastique: dès que le prix monte, on peut y substituer rapidement d'autres sources d'énergie comme le charbon, le gaz naturel ou l'électricité. Par ailleurs, les efforts faits pendant 15 ans pour conserver l'énergie sont rentables même quand le prix du pétrole est très bas; la voiture économique ne devient pas désuète même si les ventes de «grosses» voitures augmentent.

L'avenir de l'industrie du pétrole a changé. Il ne s'agit plus de vendre le plus possible à un prix élevé, car il faut garder sa clientèle et stabiliser ses ventes. Beaucoup de compagnies pétrolières comprennent qu'elles ne peuvent être prospères qu'en livrant un produit de haute qualité à un public qui se méfie des subites fluctuations de prix. Il s'agit moins de vendre une matière première brute que de vendre des systèmes qui conviennent aux besoins des consommateurs. Qu'il s'agisse de chauffage résidentiel ou industriel, de force motrice ou de matière première d'un procédé industriel, le pétrole n'est jamais irremplaçable. La biénergie qu'Hydro-Québec a lancée n'est qu'un exemple de la souplesse offerte aux consommateurs face aux fluctuations imprévisibles des prix.

Les pays producteurs de pétrole comme la Grande-Bretagne, la Norvège, l'Union soviétique, le Mexique et les États-Unis ont compris qu'ils ne peuvent pas longtemps imposer leur volonté aux marchés des pays industrialisés. L'OPEP n'a pas encore compris qu'elle ne peut pas manipuler les marchés tant que les consommateurs ont les moyens de s'adapter rapidement à de nouvelles situations.



(Droits réservés)



Marcel Adam

Faudra-t-il une autre crise pour régler le cas du Québec?

Au début de mai le ministre québécois Gil Remillard pressait les autorités fédérales de poser des actions concrètes susceptibles d'orienter les négociations dans la bonne voie.

Dans cette intervention où le ministre énumérait les conditions en vertu desquelles le Québec pourrait adhérer à la Loi constitutionnelle de 1982, M. Remillard cherchait de toute évidence à exciter l'intérêt de ses partenaires canadiens pour un problème qui ne semble plus préoccuper que le Québec.

L'inquiétude que trahissait ce discours n'était pas sans fondement. S'exprimant après lui au même colloque, le ministre fédéral Benoit Bouchard indiquait que même le gouvernement fédéral n'avait plus le même empressement que deux ans plus tôt à résoudre cette épineuse question. Et quelques semaines plus tard une enquête de la Presse Canadienne auprès des gouvernements provinciaux du Canada anglais, révélait à la fois une absence quasi totale d'intérêt pour ces négociations en même temps que beaucoup de réserves à l'endroit des principales revendications du gouvernement du Québec.

Or à la mi-juillet le Premier ministre canadien adressait une

lettre aux Premiers ministres provinciaux, dans laquelle il faisait part des orientations de son gouvernement dans le dossier constitutionnel.

Le contenu de la lettre a été gardé secret, mais LA PRESSE a appris qu'elle était rédigée en termes généraux, M. Mulroney y exposant les grands principes déjà connus qui plaident en faveur de la régularisation de la situation du Québec à l'intérieur de la fédération.

Cette initiative constituait le premier d'une série de gestes visant à mettre en branle le processus constitutionnel. S'adressant à ses homologues provinciaux quelques semaines avant leur rencontre annuelle qui doit se tenir à Edmonton, en Alberta, M. Mulroney exprimait son souhait que le dossier progressera et qu'un consensus s'y dégagera pour ramener le Québec «dans le giron constitutionnel».

Le ministre Remillard voit dans cette lettre du chef du gouvernement canadien la réponse fédérale officielle à son discours du 9 mai au Mont-Gabriel et se réjouit de constater qu'Ottawa considère le Québec comme la clé-de-voute de la réforme constitutionnelle.

Mais il faudra plus que les bonnes dispositions du gouverne-

ment Mulroney pour que les négociations s'amorcent et, surtout, qu'elles aboutissent à la satisfaction du Québec. M. Remillard en est conscient.

Ces jours-ci le ministre confiait à la Presse Canadienne que le Québec n'entend pas discuter le fond de la question avec les autres provinces, mais plaider sa cause, exposer ses conditions et voir s'il existe une volonté de discuter du problème et de le régler à sa satisfaction.

«On ne se lancera pas, dit-il, dans un processus formel de négociations constitutionnelles si on ne perçoit pas de bonnes chances d'en arriver à une entente. Sans quoi on reste comme on est là.»

On ne perçoit pas dans ce propos un optimisme déréglé. Sans doute parce que les démarches exploratoires des hauts fonctionnaires n'ont pas recueilli des réactions encourageantes aux revendications du Québec (reconnaissance explicite du Québec comme société distincte, garantie de pouvoirs accrus en matière d'immigration, limitation du pouvoir fédéral de dépenser, reconnaissance d'un droit de veto, participation du Québec à la nomination des juges à la Cour suprême).

Il saute aux yeux que le Québec a une dure côte à monter. Le principe de l'égalité des provinces ayant été consacré dans la formule d'amendement, j'imagine qu'il faudra rien de moins qu'une très grave crise pour amener les provinces à y renoncer pour faire droit dans la constitution à la spécificité québécoise.

Aussi longtemps que la population du Québec donnera l'impression qu'elle s'accorde aussi bien que les autres provinces de la réforme inachevée de 1982; il ne sera pas facile pour le gouvernement du Québec de convaincre ses partenaires qu'il est urgent de satisfaire les conditions de son adhésion à la réforme de 1982.

À moins que la signature d'un éventuel accord de libre-échange avec les États-Unis précipite les choses en faisant apparaître insupportable pour le Canada la dissidence du Québec, je crains qu'il faille plusieurs années avant que les circonstances redeviennent propices à un règlement de ce contentieux.

Ce qui est sûr, c'est que tôt ou tard surgira une nouvelle crise qui sera d'autant plus difficile à résoudre que ce contentieux pèsera très lourd au Québec contre la fédération.

POINT DE VUE

À quoi sert le Commonwealth ?

Le dimanche 3 août la Reine recevra à un banquet, au palais de Buckingham, Mme Thatcher et six autres dirigeants du Commonwealth réunis dans l'espoir de sortir ce dernier de l'impasse. Le génie britannique du compromis permet de croire à leur succès. Leur échec est tout aussi probable à cause de la nature même du Commonwealth.

WILLIE CHEVALIER

Il est peu d'institutions aussi hybrides. Il existait un Commonwealth des nations britanniques entre les deux guerres; avec la décolonisation, on a généralement laissé tomber l'adjectif et les pays les plus disparates de l'ancien empire y ont adhéré. Les uns par sentimentalisme, les autres par un souci compréhensible de cet intérêt national dont les Anglais donnent depuis longtemps un exemple qu'ils n'aiment pas trop que d'autres pays suivent.

Si l'année 1986 marquait la fin du Commonwealth, même en se plaçant du point de vue d'un Britannique patriote — appelons-le John Bull — on voit mal pour qui ce serait une calamité. Presque chaque fois que Londres a eu besoin de ses

chers «égaux et associés», ils lui ont fait faux bond. En 1956, lors de l'expédition de Suez, le Canada se rangeait aux Nations unies avec l'URSS et les États-Unis contre l'Angleterre et la France. Peu d'années plus tard, Londres songeait à adhérer au Marché commun avait droit à une hautaine rebuffade de Charles de Gaulle et, en prime, à des remontrances de John G. Diefenbaker et à des menaces de la Nouvelle-Zélande. Il y eut ensuite l'affaire de la Rhodésie puis celle, assez semblable mais pire, de l'Union sud-africaine.

Pendant tout ce temps — on passe des épisodes —, Londres répondait à des demandes de gouvernements de ses anciennes colonies menacés de mutineries militaires et, de sa propre initiative, à ses risques et à ses frais, prévenait ou arrêtait des effusions de sang. L'immigration en provenance de tous les pays du Commonwealth lui impose de lourdes charges, non seulement matérielles.

Dans plusieurs de ses anciennes colonies, le Royaume-Uni semble avoir conservé une situation commerciale ou une situation financière importante, ou les deux, mais rien ne prouve que ce soit grâce au Commonwealth. Les liens économi-

ques entre nations ne se nouent pas d'habitude en fonction d'affinités, de sentiments. En voici une preuve: il existe une union douanière groupant avec Pretoria le Botswana, le Lesotho, le Swaziland. Le reste de l'Afrique lui a acheté l'an dernier 1,577 rands de denrées et services. Et quand l'angéliste ou angélique gouvernement australien réclame des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, ce n'est évidemment pas, se dit John Bull, parce que cela stimulerait ses exportations de charbon et d'autres minéraux, etc.

Tout en condamnant comme il se doit l'apartheid, ces ravissantes abstractions, la «conscience universelle» et «l'opinion mondiale», finiront peut-être par s'intéresser autant qu'à Pretoria à ce qui se passe dans les 43 pays d'Afrique, de l'Algérie au Zimbabwe. Elles constateront alors que la noble démocratie tant souhaitée pour l'Union sud-africaine ne régit, et à peine, que dans cinq de ces pays. Si l'on en croit une foule de petites dépêches qui paraissent de temps à autre dans tous les quotidiens et des rapports d'Amnistie Internationale, les mauvais traitements dont sont victimes des Noirs de l'Afrique du Sud sont

monnaie courante en Angola, au Congo, en Éthiopie, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Kenya, au Liberia, en Libye, au Malawi, au Mozambique, au Togo, en Ouganda, en Zambie, etc.

Mais revenons au Commonwealth. Jadis et naguère et il existait une «préférence» commerciale entre pays britanniques. Qu'est-elle devenue? Si vous désirez vous abonner à une publication anglaise, on vous demande de régler en livres sterling ou en dollars américains.

La politique étrangère d'un pays ne devant pas changer du tout au tout avec les gouvernements, l'actuel ministre des Affaires extérieures du Canada, qui n'est pas plus bête que ses prédécesseurs, loin de là, doit prendre parfois des attitudes qui ne l'enthousiasment pas. Si le Canada se fait à Londres le grand champion du Commonwealth, M. Clark et Mulroney seraient bien bon de nous expliquer en quoi cela sert l'intérêt de notre pays. Certains n'oublient pas que le *Sunday Times* (sic) de Londres osait imprimer, il y a une vingtaine d'années, que le Commonwealth était une gigantesque farce.

Citoyens surveillés

On peut être d'accord avec le but visé qui est d'identifier les quelques individus qui fraudent l'aide sociale afin que l'argent mis par le gouvernement dans ce programme soit utilisé au mieux.

De plus, ces vérifications massives partent du dangereux prémisses que tout bénéficiaire de l'aide sociale est un menteur et un fraudeur potentiel et qu'il profite des largesses du gouvernement pour se payer téléviseur et réfrigérateur (comme le disait le premier ministre québécois).

Grégoire BÉRUBÉ président Le conseil d'administration d'Action-Emploi de Rivière-du-Loup

Minute M. Pascau

Dans l'édition de LA PRESSE, du 13 juillet dernier, on pouvait lire votre chronique. Je connais votre «journalisme de provocation» que je respecte; toutefois, la provocation a ses limites de l'acceptable.

Que vous manifestiez votre opposition au gouvernement de l'Afrique du Sud, soit, mais quand il s'agit de préconiser et de louer le terrorisme, UNE MINUTE!

Vous dites que l'empoisonnement des fruits et des légumes provenant de l'Afrique du Sud est «une idée brillante... un coup habile». Si, au Canada, on utilise le poison, je me permets de vous rappeler qu'ailleurs il s'agit de voitures piégées, d'attentats, d'enlèvements et de détournements.

Que le geste posé se fasse sous une forme, qui a l'apparence d'être moins violente, mais tout aussi dangereuse, n'enlève pas le fait que du terrorisme, c'est du terrorisme! Et le terrorisme, cher monsieur, c'est le fléau des démocraties, il prend nos populations en otage.

Je suis quelque peu déçu de constater qu'un grand quotidien comme LA PRESSE laisse un journaliste approuver le terrorisme. Il ne s'agit jamais de censure quand la sécurité des gens est en jeu.

Mario LAVOIE

Un ministre drôlement distrait

Je n'aurais jamais cru que le poste de ministre pouvait être aussi exigeant. Peut-être est-ce aussi qu'on ne demande pas suffisamment d'attention de la part des ministres...

Quoi qu'il en soit, le ministre Sinclair Stevens n'avait pas le temps ou la curiosité de s'informer auprès de son épouse de transactions négociées par elle pour des montants représentant plusieurs millions de dollars.

Un peu plus surprenant cependant qu'un secrétaire qu'on dit appeler assistante en raison de

l'ampleur des responsabilités qui lui sont dévolues, néglige d'informer son patron de transactions de dizaines de millions opérées par elle. Depuis que ma secrétaire a appris cela, j'ai toutes les peines du monde à la convaincre de m'avertir lorsqu'elle achète un presse-papiers nouveau et je crains que bientôt elle ne retourne à la maison avec ma voiture sans m'en avertir; l'émancipation vous savez où ça commence, mais allez savoir où ça peut mener.

Pourtant, cette émancipation, c'est un peu comme un pantalon: ça prend la taille de celui qui le porte...

M. Marcel Masse se devait d'être bien informé que quelques centaines de dollars avaient été dépensés au-delà de la limite permise en période électorale; c'est une laisse bien courte au-delà de laquelle il s'est aventuré et il a dû payer de sa démission temporaire cette incursion au-delà de l'horizon permis, sans que son chef ne



Sinclair Stevens

lève le petit doigt pour le disculper.

Le dernier remaniement ministériel a reflété un peu le gros péché de «ce pelé, ce galeux» comme l'aurait appelé Lafontaine, accusé d'avoir «tondu de ce pré la largeur de sa langue».

Il ne viendrait à l'idée que de gens tordus que l'épouse du dispensateur de grosses subventions informe son mari du fait que les bénéficiaires de ses largesses lui font la charité temporaire de quelques millions sans en exiger d'intérêt. Allons donc, qui diable peut se soucier de pareils détails.

Et M. Mulroney d'acquiescer. Après tout, il n'est pas prouvé que son ministre, après avoir «dévoré la brebis, ait aussi, à l'occasion dévoré le berger».

Et cette comédie se continue dans une enquête où l'ingénuité le dispute à la bêtise.

Je lisais hier dans l'Actualité que le problème mexicain résidait dans la crise profonde de confiance que ce peuple vit à l'égard de son gouvernement.

Heureusement qu'on peut avoir confiance au notre...

Roger FONTAINE

L'unilinguisme à l'ONU

Pour la deuxième année consécutive, avait lieu, à Montréal, du 7 au 12 juillet 1986, une séance simulée des Nations unies organisée par l'Association canadienne pour les Nations unies. A ne pas en douter, cette expérience unique fut pour l'ensemble des étudiants(e)s qui ont eu l'occasion d'y participer, un lieu de discussions très formatrice et enrichissant pour tout ce qui regarde les grandes questions de l'heure sur la scène internationale.

Il s'agit encore, malheureusement — et pour combien de temps encore — de la sempiternelle question linguistique. Sachant:

— que l'article 7.26 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale des Nations unies spécifie que «l'anglais et le français sont à la fois les langues officielles et les langues de travail de l'Assemblée générale et ses commissions»

— que les Commissions royales d'enquête Laurendeau-Dunton, Pélissier-Robarts et Macdonald ont toutes reconnu le caractère dualiste de la société canadienne

— que cette réunion avait lieu

à Montréal, deuxième métropole francophone dans le monde

Comment expliquer que: 1- les plaquettes d'identification des délégations dans la salle des débats étaient unilingues anglaises;

2- les inscriptions sur les insignes portés par les participant(e)s et servant à leur identification étaient aussi unilingues anglaises;

3- la très grande majorité des conférenciers et personnalités invités ne se sont exprimés qu'en anglais;

4- que les débats n'eurent lieu — mises à part les dix dernières minutes de la séance du 12 juillet — que sous la bienveillance d'un président unilingue anglais.

Cette situation pour le moins inacceptable l'est d'autant plus que les organisateurs ont eu toute la dernière année pour roder leur machine administrative et tirer les leçons de la première expérience de séance simulée de 1985. Peut-être que le ton de ce court billet ne lops pas à l'enseigne de la diplomatie tranquille canadienne, mais comme le disent si bien les Anglais: «ENOUGH IS ENOUGH».

Christian DUPUY Participant en tant que représentant de la R.S.S. d'Ukraine

formation qui nous est donnée et n'est guère à l'honneur de ceux et celles qui pratiquent ce genre de journalisme à bon marché, de sensationnalisme québécois voire irresponsable.

Nous savons qu'il y a dans nos médias des professionnels consciencieux et responsables. Nous souhaitons qu'ils se joignent à nous afin de réprimer ce genre de pratique délictueuse et per-

mettre une mise au point sans équivoque.

Encore une fois ce «pasteur» Fontaine est inconnu à l'Eglise unie du Canada et par conséquent notre Eglise ne saurait être associée à ses pratiques.

Gérard GAUTIER secrétaire Consistoire Laurentien Eglise unie du Canada

S'égérer dans le métro

A plusieurs reprises, je me suis posé la question à savoir pourquoi les enseignes indiquant les directions n'étaient pas plus précises dans les gares du métro de Montréal.

En entrant dans une gare, et pour être sûr de se diriger dans le bon sens, il faut préalablement savoir par exemple que: «Parc Angrignon» désigne l'extrémité OUEST de la ligne no 1 et «Honoré-Beaugrand» l'extrémité EST. Dans l'autre sens, «Henri-Bourassa» désigne l'extrémité NORD de la ligne no 2, etc.

Il serait si simple et si facile à réaliser, il me semble, de rajouter sur les enseignes: «vers le nord» — «vers le sud» — «vers l'est» — «vers l'ouest». De cette façon, les touristes et tous ceux qui ne fréquentent pas le métro tous les jours pourraient se diriger dans

le bon sens beaucoup plus facilement, même à l'aide d'une carte de la ville.

Je ne comprends absolument pas les reticences de la STCUM à cet égard. Je leur ai déjà suggéré cette façon de faire, mais sans succès jusqu'à date.

Il me semble tellement évident que cette simple amélioration s'impose, que j'aimerais connaître, si possible, les réactions de quelques lecteurs du journal et qui sont des utilisateurs du métro.

Si un de vos journalistes s'avisaient d'écrire un petit papier là-dessus, cela pourrait peut-être contribuer sérieusement à persuader les autorités compétentes d'agir à brève échéance pour le plus grand bien du public voyageur.

F. GRENIER Montréal

Malencontreuse erreur

Plusieurs journaux et médias électroniques ont récemment relaté un mariage de nudistes par un certain M. Jacques Fontaine et ont présenté celui-ci comme un pasteur de l'Eglise unie du Canada.

Je tiens à préciser qu'il n'en est rien. M. Fontaine n'est pas pasteur de l'Eglise unie du Canada et ne l'a jamais été. Nous ignorons à

quel groupe, «église» ou organisation il appartient et de toute façon cela ne nous concerne pas.

Ce qui nous concerne c'est que l'Eglise unie ait été associée à cet événement de façon tout à fait erronée et préjudiciable. Il est déplorable que des journalistes ne vérifient pas plus les faits qu'ils/elles rapportent. Cela est inquiétant pour la qualité de l'in-

Accroc au protocole?

Le 23 juillet votre journal a publié un communiqué de l'Agence France Presse sur les invités du mariage du prince Andrew («Les invités du mariage princier»), parmi lesquels se trouve le nom de Constantin et Anne-Marie, «le roi et la reine de Grèce». En ce qui concerne ce dernier point, je me permets de faire une petite

correction. En 1974 la monarchie a été abolie en Grèce. Par conséquent, il est juste plus de parler de «Constantin et Anne-Marie, l'ex-roi et ex-reine de Grèce».

Dino SIOTIS Conseiller de presse Ambassade de Grèce Ottawa

Si j'étais Africain

Je me retrouve presque seul à trouver raisonnable, réaliste, et presque courageuse, l'attitude de Mme Thatcher et de M. Reagan sur la question sud-africaine. Evidemment un très grand nombre de gens ne se prononcent pas, et là je pense à monsieur Trudeau, qui a eu la sagesse de refuser de s'en mêler lorsque le premier ministre Mulroney l'a sollicité: il sait très bien que c'est un problème politique presque sans issue ou toute médiation est condamnée d'avance à l'échec.

Je lisais l'article de M. Guy Cormier dans la colonne de l'éditeur. Il mentionnait que l'on devait au moins écouter poliment l'ambassadeur d'Afrique du Sud quand il était invité à expliquer la politique de son gouvernement, même s'il ne réussissait pas à convaincre personne. Moi, je l'ai entendu quelques minutes à la télévision de Radio-Canada et je l'ai trouvé non seulement réservé, mais convaincant. C'est peut-être ce que craignent ceux qui le chahutent.

Si j'étais un Noir en Afrique du Sud, je demanderais l'abolition du régime et je n'aurais pas à me justifier. Si j'étais un Blanc en Afrique du Sud, je serais pour le maintien du régime et j'approuverais la plupart des décisions du présent gouvernement. Pourquoi les Blancs d'Afrique du Sud ne veulent pas entendre parler de «majority rules», c'est ce que pour eux c'est l'équivalent d'un suicide. Tout le monde réclame l'abolition de l'apartheid, mais s'est-on demandé ce qui se passerait si on accédait à cette demande légitime. A-t-on fait une «simulation», avec ou sans ordinateur, tenant compte de tous les paramètres humains, économiques et politiques, de ce qui se passerait. De ça, on n'en parle pas, et c'est beaucoup ça que les chahuteurs de l'ambassadeur ne veulent pas que l'on considère. Si on réfléchit aux scénarios possibles, ce qui en ressort ce n'est pas une situation où le sort des Blancs se détériore socialement et économiquement un peu ou beaucoup au profit d'une majorité noire enfin maîtresse de son destin. Ce que l'on voit c'est un pays passant rapidement d'un socialisme à outrance à l'anarchie, la ruine économique et peut-être la terreur, la vraie. Ce qui motive les Blancs de la-bas, ce n'est pas la haine des Noirs, comme le veulent même certaines caricatures de Girerd, mais la crainte réaliste et justifiée de ce qui se produirait.

Enfin, je suis Blanc, Canadien, Québécois, et je me garderai bien de faire des leçons aux Blancs ou aux Noirs d'Afrique du Sud.

Norbert REINSALE Montréal

Ceinture obligatoire

Lettre ouverte à Mme Louise Gauthier-Grenier, de Roxboro, qui me blâme en cette tribune du 24 juillet de condamner l'obligation par une loi de la boucler, même sur banquette arrière, cette ceinture de sécurité.

Vous citez deux tragédies prouvant que l'éjection de 5 victimes tuées fut dans les deux cas possible du fait de leur négligence de la boucler. Vous gardez le silence sur ce qu'elles seraient devenues, fixées à leurs sièges, et témoins... actifs!

Les cas où l'entrave de la ceinture pour se sauver à temps d'un feu ou d'une noyade sont nombreux, et pourtant l'idée ne vous effleure pas.

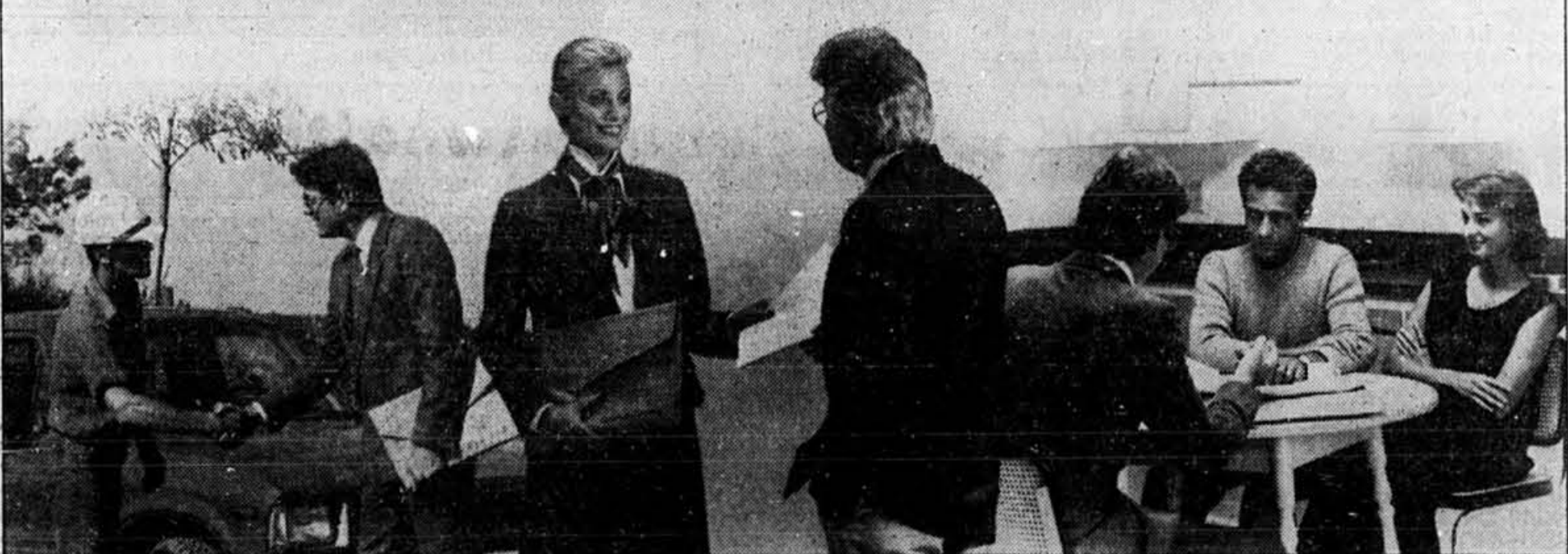
Vous ressemblez à ces ministres, députés et autres politiciens, qui sous couvert d'une charité de mauvais aloi (quand ce n'est pas quelque ristourne de fabricants de ceintures) leur fait masquer leur naïveté édictent une loi rendant la ceinture obligatoire. Pourquoi ne relevez-vous pas dans votre réponse, le fait essentiel que le pouvoir public, s'étant arrogé le droit de se mêler de choses personnelles, cesse d'en être responsable quand ça tourne mal?

Au demeurant, Madame, si verbalement, malgré votre conseil, je ne la «boucle» pas encore, c'est que pour la ceinture, je n'ai pas à la faire pour la bonne raison que je n'ai pas d'auto et ne me déplace qu'en T.E.C. (Transport en commun).

Eh! oui... l'empoisonne au minimum mon air... et le vôtre. Faites-vous de même? Si vous tenez à boucler mon octogénariat bien tassé, voici un moyen: débarrassez-vous et de l'auto et de ses ceintures!...

André FRAYON Saint-Laurent

VOUS POUVEZ COMPTER SUR EUX.



L'agent de la Sun Life est accessible et actif dans son milieu: il est près de vous. Il a passé avec succès une étape de sélection et suit un programme rigoureux et continu de formation: il est compétent. Il offre une gamme de produits d'avant-garde: il répond à vos besoins. Il est appuyé par la plus grande équipe au Québec: il a des ressources.

Il est relié à un système d'informatique des plus modernes pour vous fournir un service personnalisé et rapide: il est à la fine pointe du progrès. L'agent Sun Life: vous pouvez compter sur lui.



N.B.: Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur. Les correspondants doivent inscrire fidèlement leur nom, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues; ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés. L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions. Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Si possible écrire à la machine, à double interligne. Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

GALT MAC DERMOT: UNE PREMIÈRE «SPÉCIALE»

Les amours d'un juif et d'une catholique à Montréal

■ En bordure d'une route secondaire, à proximité d'un lac, dans les Laurentides, un modeste restaurant fréquenté par les estivants et les camionneurs de passage. Quelques tables, des chaises droites inconfortables et au menu les traditionnels œufs-bacon, «grill cheese», «hamburger steak». Étrange lieu de rendez-vous pour une entrevue avec Galt MacDermot, compositeur, auteur d'un phénoménal succès à Broadway dans les années 70, la comédie musicale *Hair* qui fut montée dans toutes les capitales

RAYMOND BERNATCHEZ

culturelles d'Amérique du Nord aussi bien qu'au Japon, en France, en Allemagne, Londres etc... Des années durant, deux extraits, *Aquarius* et *Let The Sun Shine In*, tournèrent sur toutes les ondes des pays occidentaux. MacDermot, né dans la région de Montréal en 1928 est aujourd'hui riche et célèbre, grâce à son talent, à *Hair* qui véhiculait les valeurs des «enfants fleurs» de la Californie, grâce à son pays d'adoption, les États-Unis. Il est pourtant, aujourd'hui encore, un citoyen canadien qui vient habiter chaque été avec sa mère dans un chalet des Laurentides, à un jet de pierre de ce restaurant où nous parlons de sa contribution à une comédie musicale montréalaise, *The Special*, qui sera à l'affiche du Nouveau Théâtre d'Outremont, du 7 octobre au 2 novembre.

The Special est le résultat d'une étonnante rencontre, celle de MacDermot-issu d'une famille irlandaise, d'abord violoniste, récipiendaire d'un Grammy Award pour *African Waltz*, d'un Tony Award pour *Two Gentlemen from Verona*, de *The Hu-*

man Comedy, considérée par le Time Magazine comme une production majeure- et d'un librettiste amateur, Mike Gutwillig, Montréalais de confession juive, ex-éditeur recyclé dans le courtage immobilier chez Royal LePage qui, entreprit, l'an dernier, à l'âge de 60 ans, une nouvelle carrière dans le «show business».

Gutwillig avait toujours rêvé de monter une comédie musicale à Broadway. Dans la foulée du référendum de 1980, il conçoit une histoire d'amour entre un jeune juif, Hershie Levitt, et une jeune catholique, Manon Boucher, qui parviendront à s'épouser malgré l'opposition de leurs milieux respectifs. Les tourtereaux se sont rencontrés au restaurant juif de Jo Rubinski (le Wilensky, dans la réalité, localité à 5167 Clark, renommé pour ses sandwiches baptisés *The Special*, d'où le titre de la comédie.)

Le premier jet terminé, Mike Gutwillig est reçu par Thomas Meehan, l'auteur de *Annie*, qui lui conseille d'apporter certaines modifications aux dialogues ainsi qu'au texte de certaines chansons. Ce sera bientôt chose faite. Gutwillig doit maintenant trouver un compositeur qui acceptera de mettre tout cela en musique.

C'est un ami, l'agent de voyages Robert McGregor, lié à la famille MacDermot, qui établira le lien entre le parolier amateur et le compositeur professionnel.

MacDermot précise qu'il a été emballé par le scénario de Gutwillig. «C'était fantastique. Je devais composer des giges françaises (*The Special* est bilingue) or j'ai appris à jouer des giges avec des violoneux canadiens,

dans ma jeunesse, alors que j'habitais Pembroke. J'étais également familier avec la musique juive mon père, aujourd'hui décédé, ayant servi comme ambassadeur du Canada en Israël. Et puis l'histoire m'intéressait.»

MacDermot écrit donc la musique de *The Special* et le show est créé off-Broadway, en 1985, au Jewish Repertory Theatre. La critique new-yorkaise éreinte le spectacle mais le public réagit bien.

MacDermot est persuadé que *The Special* doit poursuivre sa carrière, envers et contre tous. Au Canada de préférence. Il harcèle régulièrement Gutwillig qui parvient à convaincre Elite Productions de reprendre le show à Montréal cet automne. Au Nouveau Théâtre d'Outremont, à l'intersection de Fairmount et Durocher, à quelques pâtés de maison du fameux restaurant Wilensky.

C'est la raison pour laquelle Galt MacDermot a rejoint sa femme et ses enfants à la résidence d'été de sa mère dans les Laurentides alors qu'il devrait être en train de travailler, à New York, à sa prochaine comédie musicale, *Blondie*, une affaire de plusieurs millions qui sera à l'affiche d'un théâtre de Broadway au printemps 1987.

C'est dans les Laurentides que MacDermot a réorchestré la musique de *The Special* pour six instruments au lieu des trois dont il disposait l'an dernier à New York. Certains passages ont été revus, un personnage est venu s'ajouter à la distribution originale.

Pourquoi Galt MacDermot, qui doit mener à bon port le paquebot *Blondie*, continue-t-il à investir temps et énergie dans la

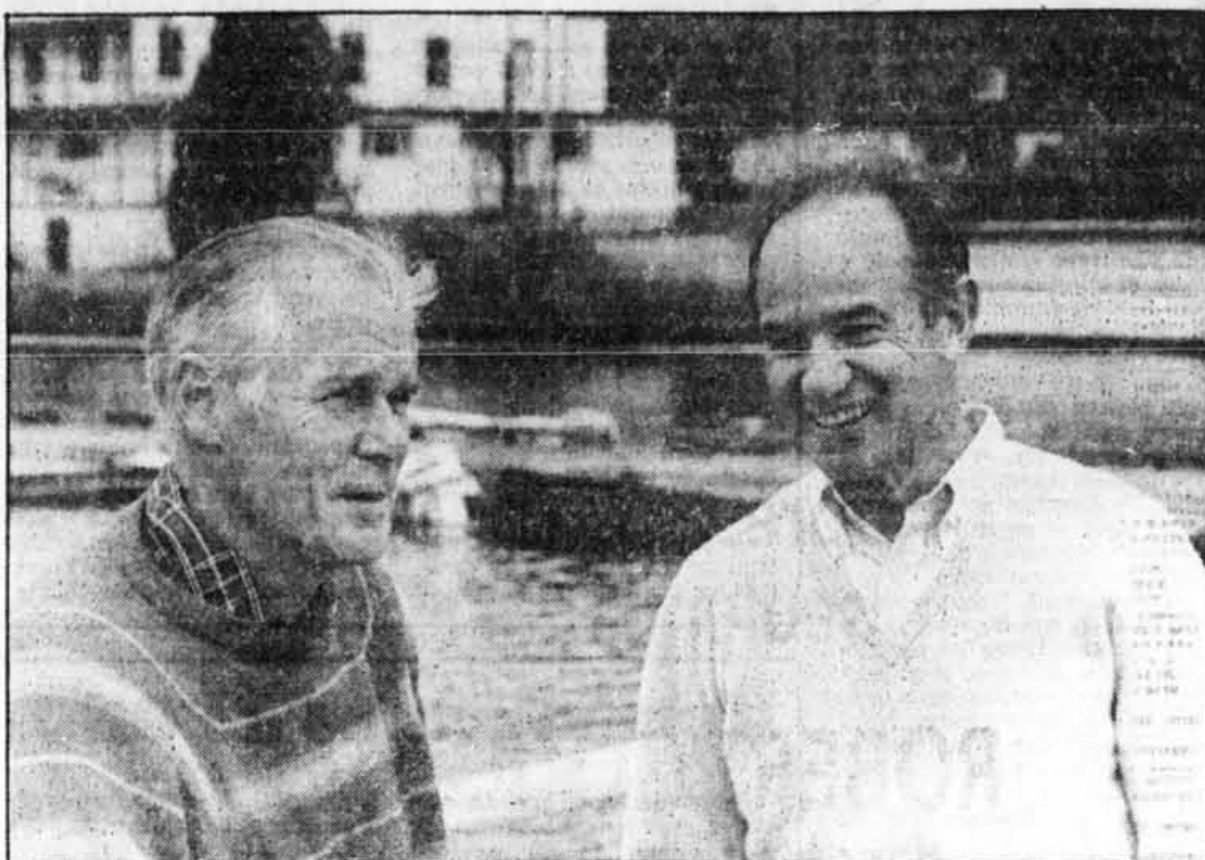


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Galt MacDermot (à g.) et Mike Gutwillig, au bord d'un lac dans les Laurentides

frère embarquement *The Special*? Parce que c'est l'oeuvre d'un Canadien, un compatriote, qu'il s'attribue une part de responsabilité étant le seul Canadien à écrire de la musique pour les grandes comédies de Broadway? Non, ce n'est pas par «patriotisme». MacDermot a conservé sa citoyenneté canadienne mais il se définit comme étant un Américain, au sens continental du terme, attaché aussi bien à l'Amérique du Nord que du Sud. «Puis il faut comprendre que le

Canada d'aujourd'hui est très différent de celui que j'ai quitté, à 32 ans, avec ma femme et mes deux enfants dans les années 60 pour tenter ma chance aux États-Unis.

«Je m'accroche à *The Special* parce que je sais que c'est un «hit». Un spectacle qui parle au cœur des gens; parce que je sais que le public a besoin de quelque chose de valorisant puis de rentrer à la maison avec une chanson aux lèvres.»

The Special reprendra donc à Montréal en octobre et une tournée canadienne est ensuite prévue. Le show modifié, retravaillé, bien rodé se retrouvera-t-il un jour à Broadway? Qui sait?

«Lorsque nous avons créé *Hair*, souligne MacDermot, le spectacle n'a pas levé durant la première année. C'est par le disque et avec le succès des ventes sur la Côte-Ouest que la comédie musicale s'est imposée à New York puis dans le monde.»

CHRONIQUE DE MUSIQUE

«Le Cid» de Massenet à l'Aréna Maurice-Richard

■ Création montréalaise demain soir à l'Aréna Maurice Richard où *Le Cid* de Jules Massenet sera présenté pour la première fois dans la métropole. Pour souligner l'importance de cet événement, on a fait appel à une brochette de vedettes

VÉRONIQUE ROBERT

collaboration spéciale

québécoises: les sopranos Nicole Lorange et Marie-Danielle Parent, le ténor André Jobin, les barytons Jean-Clement Bergeron et Grégoire Legendre et la basse Claude Corbeil. Pierre Héty sera au pupitre de l'Orchestre des Concerts d'été, et les chœurs ont été préparés par René Lacourse.

André Jobin pour la première fois à Montréal

Ce *Cid* constitue une double première: il s'agit de la première apparition à Montréal du ténor André Jobin, le fils du grand Raoul Jobin. André Jobin fait une carrière prestigieuse en France, où il brille d'abord au théâtre, au sein de

la compagnie Madeleine Renaud - Jean-Louis Barrault.

Puis il passe à l'opérette et à la comédie musicale: pendant trois ans, il est la vedette du spectacle *Showboat* à Londres. Encouragé par son père, il se tourne vers l'opéra. Le baryton est entretemps devenu ténor.

André Jobin a tenu tous les grands rôles de ténor, de Pelléas à Werther, de Faust à Des Grieux. Il connaît bien *Le Cid* pour l'avoir chanté il y a deux ans au Théâtre des Arts de Rouen, dans le cadre des fêtes soulignant le tricentenaire de la mort de Corneille.

Nicole Lorange est une vedette du Metropolitan Opera de New York; Marie-Danielle Parent a connu un immense succès dans le rôle de Norina dans *Don Pasquale* à l'Opéra de Montréal; Claude Corbeil, autre pilier de l'Opéra de Montréal, vient de chanter aux côtés de Joan Sutherland dans *La Fille du régiment*; Jean-Clement Bergeron était le Fiorello du *Barbier de Séville* dans la dernière production de l'Opéra



La soprano Nicole Lorange de Montréal et Grégoire Legendre, le très convaincant Paganini de *La Flûte enchantée*

au Festival de Lanaudière, a récemment gagné le prix Aria.

On peut réserver ses billets au 255-4222 entre 10 et 17h.

Supplémentaire pour «Faust» à Lanaudière

Devant l'enthousiasme suscité par le *Faust* en version concert qui sera présenté le 14 août prochain à la cathédrale de Joliette, la direction du Festival de Lanaudière annonce une supplémentaire le samedi 16 août, à 20h30. Les billets sont disponibles à la Place des Arts et à tous les comptoirs Ticketron.

Semaine envoûtante à Orford

Semaine particulièrement intéressante au Festival d'Orford qui accueille ce soir le pianiste Jean Saulnier, prix d'Europe 1986; jeudi, l'excellent guitariste Alvaro Pierri, vendredi, la violoncelliste Sophie Rolland et la pianiste Carmen Picard et samedi, le pianiste André Laplante. Renseignements au 1-800-567-6155.



Le ténor André Jobin

Les spectacles de la saison à Broadway

■ NEW YORK (UPI) — Voici toutes les informations nécessaires sur la saison actuelle de Broadway, spectacles, principaux comédiens, disponibilité des billets (entre parenthèses, dates d'ouverture).

Les titulaires de cartes de crédit peuvent commander des billets par téléphone. Sièges d'orchestre pour comédies musicales, de 45 \$ à 47,50 \$; pièces de théâtre, de 35 \$ à 37,50 \$. Chargit, Tele-Charge et Ticketron y ajoutent une commission. Les théâtres font payer les frais d'appel, mais non pas Ticket World (212-888-9000). Chargit, sans frais d'appel, 800-223-0120; Tele-Charge, 212-239-6200; Ticketron, bureaux régionaux ou 212-977-9020.

Arsenic and Old Lace, 46th Street; Jean Stapleton, Polly Hilliday et Tony Roberts sont les principaux acteurs de la première reprise de cette comédie à succès de 1941; billets disponibles (6-26-86) (Chargit).

Big River — Eugene O'Neill; Huckleberry, Finn et Jim sont très vivants dans cette belle comédie musicale de style familial se rapportant à une descente du Mississippi en radeau; billets presque tous vendus (4-25-85) (Teletron).

La cape aux lolles — Palace;

version musicale vivante faite par Jerry Herman du film français au sujet d'une histoire d'homosexuels; billets disponibles (8-21-83) (Ticketron, Chargit).

Cats — Winter Garden; l'un des spectacles les plus fantastiques de l'histoire de Broadway, une comédie musicale extraordinaire fondée sur une fable de T. S. Eliot, avec musique de Andrew Lloyd-Webber; guichet fermé (10-7-82) (Tele-Charge).

A Chorus Line — Shubert; le spectacle qui a tenu l'affiche le plus longtemps dans l'histoire de Broadway, une comédie musicale captivante et rapide au sujet du chœur «Gypsies»; billets disponibles (7-25-75) (Tele-Charge, Ticketron).

Cuba and His Teddy Bear — Longacre; Robert de Niro est la vedette de ce drame dont certains épisodes sont renversants, tournant autour d'un «pusher» et de son fils poète; billets disponibles (6-26-86) (Chargit).

42nd Street — Majestic; spectacle de chant et de danse qui pourrait se poursuivre indéfiniment, touchant le succès sur Broadway et comportant de vieilles chansons qui ont connu des heures de gloire; billets disponibles (8-25-80) (Tele-Charge).

The House of Blue Leaves — Vivian Beaumont; comédie de

John Gere touchant le gardien d'un zoo, son ménage et une visite du pape à New York; billets disponibles (4-27-86) (Tele-Charge).

I'm not Rappaport — Booth; pièce de théâtre touchante et plaisante de Herb Gardner au sujet d'une amitié liée sur un banc de parc, avec Judd Hirsch et Cleaven Little qui donnent une performance de virtuoses; guichet fermé (11-19-85) (Tele-Charge).

Mimmenschenz — Helen Hayes; trois mimes suisses qui créent un monde merveilleux pour enfants de tous âges; billets disponibles (6-17-86) (Chargit).

The Mystery of Edwin Drood — Imperial; comédie musicale avec intrigue policière fondée sur une histoire non terminée de Dickens et où les auditeurs décident de la fin; billets presque tous vendus (12-2-85) (Ticketron).

Oh! Calcutta! — Edison; cette choquante histoire de peau qui a toujours le pouvoir de choquer après 18 ans; billets disponibles (9-24-76) (Ticket World).

The Search for Signs for Intelligent Life in the Universe — Plymouth; Lilly Tomlin crée une brochette de personnages dans cette pièce de théâtre à la fois spirituelle et touchante; billets

presque tous vendus (9-26-85) (Ticketron).

Social Security — Ethel Barrymore; Marlo Thomas et Ron Silver sont les vedettes de cette hilarante comédie urbaine tournant autour de l'art, du sexe et des problèmes des belles-familles; billets disponibles (4-17-86) (Tele-Charge).

Song and Dance — Royals; Bernadette Peters chante et Christopher D'Amboise danse dans ce nouveau spectacle de Andrew Lloyd Webber; billets presque tous vendus (9-18-85) (Ticketron).

Sweet Charity — Minskoff; Debbie Allen est formidable dans la reprise de cette pièce classique de Neil Simon et Cy Coleman; billets disponibles (4-27-86) (Chargit).

Commençant: *Honky Tonk Nights* — Biltmore (8-7-86); *Me and my Girl* — Marquis (8-10-86).

Off-Broadway

Spectacles remarquables Off-Broadway et les théâtres où ils sont présentés:

Beehive, Top of the State; *Buried Child*, Bowler Lane; *Electric Blue*, Actor's Playhouse; *The Fantasticks*, Sullivan Street; *Forbidden Broadway '86*, Polson; *Goblin Market*, Circle in

the Square (centreville); *The Golden Land*, Second Avenue; *Little Shop of Horrors*, Orpheum; *Master Class*, Roundabout; *Nunsense*, Cherry Lane; *Olympus on my Mind*, Lamb's; *The Perfect Party*, Playwrights

Horizons; *Personals*, Minetta Lane; *Sills and Company*, Lamb's; *Today I am a Fountain Pen*, Theatre 890; *Vampire Lesbians of Sodom*, Provincetown Playhouse; *Vienna: Lusthaus*, Public.

Arcand est en voie de battre tous les records

■ Le déclin de l'empire américain, de Denys Arcand, est en voie de battre tous les records du Box Office des films québécois.

En six semaines d'exploitation, dans deux salles seulement, il a amassé \$553 000, ce qui représente un peu plus de 100 000 entrées à \$5.

Le record du Box Office du cinéma québécois appartient au film *Deux femmes en or*, qui avait totalisé des recettes de \$2 000 000 dans une vingtaine de salles, sur une période de un an et demi.

La projection du *Déclin de l'empire américain* semble résister à tout, et même aux conditions climatiques. Beau temps, mauvais temps, les re-

cettes demeurent les mêmes de semaine en semaine. Chaque soir, les salles sont comblées, autant au cinéma Crémazie qu'au Longueuil, et des gens se voient refuser l'entrée.

Déjà récipiendaire de trois prix, dont celui de la critique internationale au festival de Cannes 1986, de la presse italienne au festival de Taormina et le prix du meilleur film au festival de Sète, ce film a été sélectionné pour les festivals de Rio et de New York.

Il sera projeté à Sainte-Adèle à partir de la fin de semaine prochaine et à Hull à la fin du mois d'août. Sa sortie dans les villes de la province et à Québec est prévue pour le mois de septembre.

BRAVO!!! BROADWAY

BRADOR

**4 représentations
seulement!**

PRÉSENTE

**Dès ce soir pour
une semaine seulement!**

ROBERT GOULET
dans la production de
Rodgers & Hammerstein
de
South Pacific
mettant aussi en vedette
CANDICE EARLEY



MARDI 12 AOÛT AU VENDREDI 15 AOÛT
20H00 CHAQUE SOIR
Billets \$35.50 - \$29.50 - \$24.50 - \$19.50
En vente aux guichets de la Place des Arts
et à tous les comptoirs Ticketron.



**LA COMÉDIE
MUSICALE DE
BROADWAY**

**GAGNANT
DE 7 TONY
AWARDS**

EVITA®

La compagnie de tournée nationale

**METTANT EN VEDETTE
FLORENCE LACEY**
REPRENANT SON RÔLE DE BROADWAY
8 REPRÉSENTATIONS

Mardi 5 août au vendredi 8 août - 20h
Samedi 9 août - 18h & 22h
Dimanche 10 août - 14h30 & 19h30

Billets 35.50 - 29.50 - 24.50 - 19.50 en vente aux guichets
de la Place des Arts et à tous les comptoirs Ticketron (+ frais de service)

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Réervations téléphoniques:
514 842-2112. Frais de service:
Redevance de 15¢
sur tout billet de plus de 75¢.

**DONALD K DONALD PRÉSENTE LA PRODUCTION DU "PIGGERY" DE
MICHAEL FRAYN**

NOISES OFF
NOISES OFF

"NOISES OFF donne le ton à une nouvelle
saison... Une production supportée par un
impressionnant décor rotatif de deux
niveaux et une distribution toute aussi
impressionnante, formée principalement
d'acteurs Montréalais démontrant de
grands talents!..."

— THE GAZETTE, le 2 juillet '86

"NOISES OFF est tout simplement une
comédie aussi délirante qu'originale, sans
temps mort, interprétée par des acteurs
extrêmement talentueux!..."

— THE SHERBROOKE RECORD, le 30 juin '86



"L'expression anglaise de Michael Frayn est
tellement hilarante qu'elle fait souhaiter aux critiques
de n'avoir jamais employé le mot hilarant
auparavant!..."

— Clive Barnes, NEW YORK POST

"L'atmosphère créée est un mélange d'électricité,
d'hilarité et rire jaune... la plus grande rigolade à
laquelle j'ai jamais assistée... jamais? jamais!..."

— John Simon, NEW YORK

"...la comédie la plus complexe jamais créée par
l'esprit humain — et aussi une des plus drôle!..."

— Jack Kroll, NEWSWEEK

"...prouve que cette comédie est une des plus pure
forme de théâtre!..."

— Howard Kissel, Women's Wear Daily

POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT!
2 au 7 septembre

Mardi, 2 septembre - Vendredi, 5 septembre - Samedi 6 septembre à 20H30
Jeudi, 4 septembre à 18 et 21H30
Samedi et dimanche: matinées à 14H
Dimanche, 7 septembre à 19H30

mise en scène de:
PERRY SCHNEIDERMAN

conception des décors:
JOHN DINNING

conception des éclairages:
BRUCE GIDDINGS

9 au 14 septembre

Mardi, 9 septembre au Samedi, 13 septembre à 20H30
Samedi et dimanche: matinées à 14H
Dimanche, 14 septembre à 19H30

Billets maintenant disponibles
Spectacles sur semaine et dimanche: 15.50\$
Vendredi et samedi: 17.50\$
Matinées: 12.50\$



centaur 453 ST. FRANÇOIS-XAVIER VIEUX-MONTRÉAL H2Y 2T1

réservations
288-3161

Place d'Armes



TOUTES MARDIS 2.50\$

POUR LES HORAIRES VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE: «QUOI FAIRE»

RUNNING SCARED
 LOEWS
 954 STE CATHERINE O. 861-7437

My Little Pony The Movie
 PLACE DU PARC
 3575 Ave. du Parc 844-9470
 LAVAL
 CENTRE LAMAL 688-7776
 DORVAL
 260 Ave. DORVAL 631-8586

FERRIS BUELLER'S DAY OFF
 PALACE
 696 STE CATHERINE O. 866-6991

ALIENS
 YORK
 1487 STE CATHERINE O. 637-8978
 FAIRVIEW
 CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-8095

«...Un THRILLER sensationnel... On palpite... On sursaute... Du cinéma saisissant...»
 — Richard Gay, Bon Dimanche
 Le film le plus terrifiant que j'ai vu de toute ma vie!
 Matthew Cope, CFCF TV, Montréal

ALIENS
 Version Originale Anglaise

70MM DOLBY STEREO
 Adultes.....\$6.00 Enfants.....\$2.50
 Adolescents.....\$5.50 Age d'Or.....\$2.50
 IMPÉRIAL 1430 BILLET 288-7832
 LAVAL CENTRE LAMAL 688-7776
 DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586
 Cinéparc DOLLARD Adultes et Adolescents.....\$3.50
 Trans-Canadienne sortie 55 684-8442 Enfants et Age d'Or.....\$2.50

«L'aventure la mieux «tricotée» de cet été.»
 — Jeffrey Lyons, INN
FLIGHT OF THE NAVIGATOR
 LOEWS 954 STE CATHERINE O. 861-7437
 KENT 8100 SHERBROOKE O. 489-9703
 PLACE DU PARC 3575 Ave. du Parc 844-9470
 FAIRVIEW CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-8095
 Cinéparc DOLLARD Trans-Canadienne sortie 55 684-8442

«Le film le plus drôle de cet été!»
 — People, Scot Haller
ROUTHLESS People
 LOEWS 954 STE CATHERINE O. 861-7437
 KENT 8100 SHERBROOKE O. 489-9703
 LAVAL CENTRE LAMAL 688-7776
 DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586

MERYL STREEP JACK NICHOLSON
 A MIKE NICHOLS FILM
Heartburn
 PARAMOUNT PICTURES PRESENTS HEARTBURN
 NESTOR ALMENDROS, A.S.C. MONTY NORA EPHRON
 LOEWS 954 STE CATHERINE O. 861-7437
 Le CINÉMA Messisquoi Square 1000 Avenue Greene, Westmount 831-2477

MAXIMUM OVERDRIVE
 PALACE 696 STE CATHERINE O. 866-6991
 PLACE DU PARC 3575 Ave. du Parc 844-9470
 LAVAL CENTRE LAMAL 688-7776
 Plus au Cinéparc: «YOUNG SHERLOCK HOLMES»
 Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
 Cinéparc DOLLARD Trans-Canadienne sortie 55 684-8442

NUITS LIBERTINES et PORTE-JARRETTES
 Avec Helene Mondoux, Carol Jones, Patrice Bissonnette, Pierre-Carl Trudeau
 Entrée: 10\$, Samedi: 12\$, Dîner-Spectacle à partir de 22\$, (Samedi: 24\$)
 Du mardi au vend. 21H00, Sam. 19H30 et 22H30, Dim. 20H00
 1-373-3262

Le Reine Elizabeth arthur
 PRESENTE LA COMEDIE MUSICALE DE MARGUERITE MONNI, ALEXANDRE BREF
IRMA LA DOUCE
 Le Reine Elizabeth Hôtels CN
 Entrée 12\$, Samedi 15\$
 À L'AFFICHE du mercredi au dimanche: Mar.-Jeu.-Ven. 21h, Sam. 19h30 - 22h30, Dim. 20h
 Res. 861-3511, Local 2227, 2228, 2230

CLOTURE DU PREMIER FESTIVAL DE FILMS SOVIÉTIQUES en langue française DERNIERE SEMAINE

MARDI 5 AOÛT:
 1 h: NOUS SOMMES DU JAZZ
 3 h: ANNA KARENINE
 6 h 30: ANUTA et L'ENFER
 8 h 30: UN AMOUR DU TEMPS DE GUERRE.
PLACE DU PARC
 3575 Ave. du Parc 844-9470

LE CINÉMA CLANDESTIN FRANÇAIS
 DES FILMS RARES ET INÉDITS, RÉCEMMENT DÉCOUVERTS, SUR LES DÉBUTS DE L'ÉROTISME!
EROTICA 1930
 CAPITOL
 858 STE CATHERINE E. 849-0041

Un thriller agrippé comme un couteau et lisse comme de l'huile... Time Magazine
 Par le réalisateur de BAL DES VAMPIRES et de PIRATES. Voici son premier film, qui le révèle.
POLANSKI: LE COUTEAU DANS L'EAU
 ÉLYSÉE 35 MILTON 842-8653

JACKIE CHAN
LE JEUNE TIGRE
OPERATION JAGUAR
 GREENFIELD PARK 519 BOLA, TASCHEAU 671-6129

LES INTERDITS DU MONDE
 un film de Chantal Lasbats
 Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856

Les trottoirs de Pigalle sa faune, ses copains et sa «neige»
NEIGE
 PRIX DU CINÉMA CONTEMPORAIN
 ÉLYSÉE 35 MILTON 842-8653

Devinez qui sera l'âme de la réunion?
Week-end de terreur
 (APRIL FOOL'S DAY)
 Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856

CLUB PARADISE
 PALACE 696 STE CATHERINE O. 866-6991
 DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586
 Cinéparc DOLLARD Trans-Canadienne sortie 55 684-8442

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS
 Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
 GREENFIELD PARK 519 BOLA, TASCHEAU 671-6129
 LAVAL CENTRE LAMAL 688-7776
 VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353-7800

WALT DISNEY PICTURES
 PRESENTS **THE GREAT MOUSE DETECTIVE**
 LOEWS 954 STE CATHERINE O. 861-7437
 DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586

VERSION FRANÇAISE
TOM CRUISE TOP GUN
 Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866-3856
 GREENFIELD PARK 519 BOLA, TASCHEAU 671-6129
 LAVAL CENTRE LAMAL 688-7776

Compromis à Hollywood

LOS ANGELES (d'après AP) — Hollywood a poussé un gros soupir de soulagement à la suite de l'entente de principe intervenue entre les grands studios de production et les deux syndicats américains de comédiens de cinéma et de télévision.
 Ce projet de contrat de trois ans, conclu après une semaine d'intenses négociations, a permis d'éviter de justesse le déclenchement d'une grève par les 92000 membres de la Fédération américaine des artistes de la radio et de la télévision (AFTRA) et de la Guilde des comédiens (SAG).
 Il y a six ans, un débrayage de dix semaines avait considérablement retardé la saison de production des séries télévisées et avait occasionné \$40 millions US de pertes aux producteurs.
 Cette année, les deux parties ont finalement accepté de mettre de l'eau dans leur vin pour parvenir à un compromis à un moment où la grève paraissait de plus en plus imminente.
 À la mi-juillet, les deux syndicats ont en effet envoyé à leurs membres des bulletins de vote leur demandant de se prononcer sur l'éventualité d'un débrayage et 87 p. cent des votes favorisaient un arrêt de travail.
 En vertu de l'entente de principe, qui doit encore être ratifiée par les syndicats, le salaire quotidien minimal d'un comédien, fixé à \$361 US, sera majoré immédiatement de cinq p. cent. Une deuxième hausse de cinq p. cent entrera en vigueur en janvier 1988.
 Cette augmentation de 10 p. cent est bien inférieure à la hausse de 22 p. cent réclamée par la partie syndicale.

PAT TRAVERS BAND
 CE SOIR 21 h 30
 Billets 12,50\$
 Club Soda 5240 Ave. du Parc, tel. 270-1848
 Billets au Club Soda et Ticketron

OSCAR MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1985
La Diagonale du Fou
 MICHEL PICCOLI LESLIE CARON ALEXANDRE ARBATT et LIV ULLMANN
 dès vendredi
 Le Courrier 5117, avenue du Parc • 495-4231

La Couleur Pourpre
 UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
 Le MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE Association nationale de la critique
 Los Angeles, 1986
 Une victoire de l'homme, une élévation de l'âme.
 Une présentation de **cinéma 7** EN EXCLUSIVITÉ AU: **st-denis 2**
 12.05 - 15.00
 18.00 - 21.00

BRADOR BROADWAY
LA COMÉDIE MUSICALE DE BROADWAY
GAGNANT DE 7 TONY AWARDS
CE SOIR
 La compagnie de tournée nationale
EVITA
 FLORENCE LACEY
 REPRENANT SON RÔLE DE BROADWAY
 Mardi 5 août au vendredi 8 août - 20h
 Samedi 9 août - 18h & 22h
 Dimanche 10 août - 14h30 & 19h30
 Billets 35.50 - 29.50 - 24.50 - 19.50 en vente aux guichets de la Place des Arts et à tous les comptoirs Ticketron (+ frais de service)
 Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
 Réservations téléphoniques: 514 842-2112. Frais de service Redevance de 1\$ sur tout billet de plus de 7\$

Les Nuits blanches
 Les spectacles internationaux de La Ronde
 Ce soir

Mardi 5 août Loverboy
 Une présentation de **clom 98fm**
À la place d'Animation, sur le lac des Dauphins à 21h00
Forfait fun noir - 15\$*
Nuit blanche: 8\$
 Siège réservé pour le spectacle "Nuit blanche" et accès illimité aux manèges et autres spectacles de La Ronde dès midi.
 En vente maintenant aux comptoirs Ticketron.
 *Frais de service non compris
La Ronde
 De toutes les couleurs

THÉÂTRE D'ÉTÉ

Théâtre d'été "Le Saint-Laurent" de Chorrion
 2405 ÎLE CHARRON LONGUEUIL QUÉBEC J4G 1R6
LE RETOUR AU COLAIRE
 comédie de BRICHAIRE et LASAYGUES mise en scène de FRANCIS CARBON dirigée par CLAUDE FORTIN
GUILDA - RÉJEAN LEFRANÇOIS
 FRANÇOISE LEMIEUX
 BERNARD FORNIER * DIANE AUBIN
 J1 SOU A 23 AOÛT, MARDI AU VENDREDI: 20h30 - SAMEDI: 19h00 et 22h30
 Réservations: 431-6750 - PRÉSENTAUX POUR GROUPES
 PRODUCTION: Les Productions Réjean Lefrançois Inc.

LE CIRQUE DU SOLEIL EST ARRIVÉ

AU MONT HABITANT À ST-SAUVEUR
2 représentations par jour

Rés. et info.: 227-6450 / 227-5221 / 1-800-363-2480

BONS BILLETS DISPONIBLES

la presse **ciel 98.5**

PRÉSENTE LE

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

avec L'ÉTÉ O'KEEFE

7 août 20 h 30
CONCERT DE MUSIQUE CANADIENNE
L'Orchestre Métropolitain, dir. WALTER BOUDREAU et FRANÇOIS DOMPIERRE

Gougeon-Éternité, MARIE-DANIELLE PARENT soprano
DOMPIERRE — Concerto de violon ANGELE DUBEAU, violoniste

Salle Rolland-Bruneau du Cégep Joliette-De Lanaudière
Billets en vente à la porte

Stamania

L'OPÉRA ROCK

8 au 17 août - 20 h 30
Relâche le 11
Cégep de Joliette

Livret: LUC PLAMONDON
Musique: MICHEL BERGER
Mise en scène: CLAUDE GIRARD

Stamania

L'OPÉRA ROCK

12 août - 20 h 30

L'ENSEMBLE BAROQUE DE LANAUDIÈRE

Flûte, cordes et clavecin
dir.: LUC BEAUSÉJOUR

Billets à tous les comptoirs TICKETRON (Visa, MasterCard) (514) 288-3782 et à la librairie René Martin (Joliette)

Vol de Picasso

OLDENBURG (AP) — Vingt-cinq tableaux de maîtres, dont des œuvres de Pablo Picasso, ont été volés dans une galerie de la ville d'Oldenburg, a annoncé samedi la police. Le montant total du vol est d'environ quatre millions de marks (environ \$3 millions).

Les malfaiteurs ont opéré très tôt samedi matin, après avoir débranché le système d'alarme. Selon les enquêteurs, ils ont dû entreposer leur magot dans une camionnette, car l'ensemble des tableaux, plus divers objets de valeur, représente un certain poids.

CHOIX D'ÉMISSIONS

PAR MARIO FONTAINE

Pas d'amis à recevoir? De petite ballade à faire? Parce que franchement, pour ce qu'il y a à voir au petit écran aujourd'hui, autant prendre congé de télé! Rien de carrément mauvais, mais rien de transcendant non plus. À demain...

HORAIRE RÉVISÉ
20:00 — Station Soleil
Invités: Gerald Bujold, Leo Weinigel et Paulette Tourangeau.

la presse **ciel 98.5**

PRÉSENTE LE

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

Stamania

L'OPÉRA ROCK

Livret: LUC PLAMONDON
musique: MICHEL BERGER
mise en scène: CLAUDE GIRARD

Plus jeune que jamais avec les STARS de demain

du 8 au 17 août à 20h30

CEGEP DE JOLIETTE
Autoroute 40, sortie Joliette, à l'entrée de la ville.

Informations et réservations téléphoniques: 1-759-7636

TORVILL & DEAN

DE RETOUR

Une distribution de Champions Internationaux de Patinage Artistique dans le plus grand spectacle sur glace jamais présenté

“Jayne Torvill et Christopher Dean dansent en patins, patinent en dansant, et ce avec une grâce leur permettant d'exceller dans les deux domaines. Ils se classent parmi les plus grands artistes de la planète.”

THE NEW YORK TIMES

EN VENTE AUJOURD'HUI À MIDI AUX GUICHETS DU FORUM ET À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON

Samedi 6 sept. 20h00
Forum de Montréal

Billets 19.50\$ & 15.50 en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron (+ frais de service)

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

BERRI (St-Denis & Ste-Catherine) 288-2115
KARATE KID NO. 2 (v.l.) (G) 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30
PARIS MINUIT (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
SAUVE QUI PEUT (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
3 HOMMES ET UN COUFFIN (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
L'HISTOIRE OFFICIELLE (G) 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

LE DAUPHIN (Beaubien près d'Iberville) 721-6060
PIRATES (v.l.) (G) 7:00 - 9:25
SOUVENIRS D'AFRIQUE (G) 8:00

ERMITAGE (St-Denis & Jerry) 388-5577
HANNAH ET SES SOEURS (G) 7:00 - 9:30

CRÉMAZIE (St-Denis & Crémazie) 388-4210
LE DECLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans) 12:30 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:35

CHAMPLAIN (Ste-Catherine & Papineau) 524-1685
COEUR CIRCUIT (G) 7:10 - 9:10
COBRA (v.l.) (14 ans) 7:00 - 9:00

JEAN-TALON (2 rues à l'est de Pie-IX) 725-7000
KARATE KID NO. 2 (v.l.) (G) 6:30 - 8:30

CARTIER-LAVAL (726, boul. des Laurentides) 563-5124
COEUR CIRCUIT (G) 7:20 - 9:15

ODÉON-LAVAL (Centre 2000 - Boul. St-Martin) 687-5207
KARATE KID NO. 2 (v.l.) (G) 7:15 - 9:30
NOTHING IN COMMON (G) 7:30 - 9:45

BROSSARD (Mail Champlain) 465-5906
SAUVE QUI PEUT (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
COEUR CIRCUIT (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
COBRA (v.l.) (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LONGUEUIL (Place Longueuil) 679-7451
LE DECLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
KARATE KID NO. 2 (v.l.) (G) 12:30 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15

PARIS (896, Ste-Catherine) 875-1882
HAUNTED HONEYMOON (G) 1:45 - 3:45 - 5:25 - 7:15 - 9:05

CINÉ-PARCS

moins de 14ans admis gratuitement

CINÉ-PARC ODEON (Trans-Can. Sortie (St-Beno) 98) 655-0692
COBRA (v.l.) (14 ans) 2e film: DRÔLES D'ESPIONS
SAUVE QUI PEUT (14 ans) 2e film: CHIENS DE GUERRE

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (Trans-Can. (sortie 95) 655-5515
KARATE KID NO. 2 (v.l.) (G) 2e film: AIGLE DE FER
COEUR CIRCUIT (14 ans) 2e film: RUNAWAY L'ÉVADE DU FUTUR

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (591-1310) (5 km du pont Mercier vers Châteauguay)
COEUR CIRCUIT (14 ans) 2e film: RUNAWAY L'ÉVADE DU FUTUR
COBRA (v.l.) (14 ans) 2e film: QUELLE AFFAIRE
SAUVE QUI PEUT (14 ans) 2e film: LES CHIENS DE GUERRE

CINÉ-PARC LAVAL (Auto. des Laurentides (sortie 14) 622-5555
COEUR CIRCUIT (14 ans) 2e film: RUNAWAY L'ÉVADE DU FUTUR
RETOUR VERS LE FUTUR (14 ans) 2e film: CREATURE DE RÊVE
POLICE ACADEMY 3 (v.l.) (14 ans) 2e film: POLICE ACADEMY 2
KARATE KID NO. 2 (v.l.) (14 ans) 2e film: VAMPIRE VOUS AVEZ DIT VAMPIRE

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME (Auto. des Laurentides (sortie 44) 436-4773
COBRA (v.l.) (14 ans) 2e film: TARGET
COEUR CIRCUIT (14 ans) 2e film: RUNAWAY L'ÉVADE DU FUTUR

CINÉ-PARC VAUDREUIL (Trans-Can. (sortie 3) 455-5154
KARATE KID NO. 2 (v.l.) (14 ans) 2e film: VAMPIRE VOUS AVEZ DIT VAMPIRE
COEUR CIRCUIT (14 ans) 2e film: RUNAWAY L'ÉVADE DU FUTUR

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (Route 15 (Sortie 21) 472-6660 679-1707
COBRA (v.l.) (14 ans) 2e film: TARGET
SAUVE QUI PEUT (14 ans) 2e film: LES CHIENS DE GUERRE
LES SUPER FLICS DE MIAMI (G) 2e film: TOBY
À L'ATTAQUE... PLEIN GAZ (G) 2e film: LA PREMIÈRE AVENTURE DE SHERLOCK HOLMES
HOWARD THE DUCK (14 ans) 2e film: LEGEND

CINÉ-PARC REPENTIGNY (Route 40 (Sortie 100) 581-7740 861-6641
KARATE KID NO. 2 (v.l.) (G) 2e film: AIGLE DE FER
COBRA (v.l.) (14 ans) 2e film: QUELLE AFFAIRE

CINÉ-PARC ST-HILAIRE (Route 20 (Sortie 115) 467-3209
À L'ATTAQUE... PLEIN GAZ (G) 2e film: LA PREMIÈRE AVENTURE DE SHERLOCK HOLMES
POLTERGEIST NO. 2 (v.l.) (14 ans) 2e film: YOUNGBLOOD

PARIS MINUIT

FESTIVAL DU CINÉMA FRANÇAIS
FÉVRIER 1986 (GRENOBLE)
PRIX DU PUBLIC

un film de FREDERIC ANDREI
vedette du film DIVA

Au cinéma Berri

HOWARD THE DUCK

EN 70 MM
DOLBY STEREO

Laissez-passer et coupons refusés (en 70 mm Dolby au Alexis-Nihon)

À l'affiche aux Plaza Alexis-Nihon, Square Décarie, Astre et ciné-parc St-Eustache.

GREGORY HINES SAUVE QUI PEUT

VERSION FRANÇAISE
RUNNING SCARED

Aux Berri, Brossard, Astre, Paradis et aux ciné-parcs Odéon, Châteauguay et St-Eustache.

À L'OCCASION DU FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

la presse **ciel 98.5** VIA Rail Canada

INVITENT 100 PERSONNES À SE JOINDRE AUX NOMBREUX VOYAGEURS DU TRAIN SPÉCIAL DE VIA RAIL* POUR ASSISTER AU CONCERT DE RENATA SCOTTO, SOPRANO,



ACCOMPAGNÉE DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC, LE JEUDI 21 AOÛT, À 20 H 30, À LA CATHÉDRALE DE JOLIETTE

Le train spécial de VIA Rail Canada conduira les 50 couples gagnants à la gare de Joliette.
*Pour plus de renseignements sur le forfait de VIA Rail Canada: 871-1331

Pour participer:
• Remplissez le coupon de participation publié dans LA PRESSE jusqu'au 5 août, répondez correctement à la question posée et postez votre coupon à l'adresse indiquée.
• Les 50 gagnants recevront la confirmation de leur prix par la poste; transport en train aller-retour Montréal/Joliette, le trajet aller-retour par autobus de la gare de Joliette à la cathédrale ainsi que 2 billets dans des sièges réservés pour assister au concert.
• Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à LA PRESSE.
• La valeur totale des prix offerts est de 6000 \$

Postez à: Concours «RENATA SCOTTO»
LA PRESSE, Ltée
Case postale 5025
Succursale Place d'Armes
Montréal (Québec) H2V 3M1

NOM _____ APP _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉL _____ ÂGE _____

Question: (540 - 276) + 6 x 3 Réponse: _____
Je suis abonné(e) à LA PRESSE J'achète LA PRESSE en kiosque

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

COLLECTES DE SANG: 5 août: à la Place-Ville-Marie, lobby, entrée boulevard Dorchester, de 10 h à 16 h 30; à 1801 McGill College, 7e étage, de 10 h à 16 h 30; à Gatineau, salle de l'Association récréative, 195, boulevard Maloney, de 14 h à 20 h 30. Le centre d'activité physique du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, offre des abonnements à sa salle de musculation (trois mois, 48 \$; six mois, 80 \$; 12 mois, 115 \$). Renseignements complémentaires: 332-3000, poste 339. La Base de plein air de Longueuil invite les amateurs d'astronomie à se familiariser avec l'univers astral tout en apprenant le fonctionnement d'un télescope, les mardis et vendredis, à 20 h, du 5 au 19 août. Inscriptions au pavillon d'accueil. Coût: 20 \$. Renseignements: 646-8269. Le YMCA International, 5 550, avenue du Parc (277-3323), offre aux enfants de 3 à 5 ans un programme de développement moteur. Tous les jeunes de Longueuil sont invités à participer à la clinique annuelle de tennis offerte par Réjean Genois, le 6 août, à 10 h. Renseignements: 646-8698, après 14 h. À l'occasion de la vidange du canal de Lachine, Environnement Canada offre une visite explicative des travaux en cours. Les personnes intéressées peuvent se présenter dans le stationnement en face du 1 156, rue Mill, les 5 et 7 août, de 16 h. Renseignements: 514-637-7433. L'Ordre de la Rose-Croix AMORC présente une conférence audio-visuelle sur sa nature et ses buts, le 5 août, à 20 h, au 5 140, rue Saint-Hyppre. Renseignements: 274-8911. Entrée gratuite. Le mouvement «Action-Chômage de Montréal» invite les chômeurs et chômeuses à ses rencontres d'information sur la loi de l'assurance-chômage, en français, les mardis et jeudis, à 13 h, ainsi que les mercredis, à 19 h, en anglais, le 3e mercredi de chaque mois, à 13 h, au 6 839-A, rue Drolet, local 304 (métro Jean-Talton). Renseignements: 271-4099. Des rencontres de «Rétablissement Inc.», méthode structurée et simple d'auto traitement en groupe avec l'aide de bénévoles, se tiennent à l'intention des personnes souffrant de malaises d'origine nerveuse ou psychologique, les lundis, à 20 h, au 3 580, rue Van Horne; les mardis, à 14 h, au CLSC Mercier, 6 850 est, rue Sherbrooke; les mardis, à 20 h, au

Centre communautaire Saint-Joseph, 1 450, boulevard Pie X (salle 26), quartier Chomedey, à Laval. La participation à ces rencontres est gratuite. Le Centre d'éducation permanente de l'université McGill offre des cours de français langue seconde sur l'heure du midi, du 9 septembre au 18 décembre, les mardis et jeudis. Il est nécessaire de subir des tests de classification qui auront lieu les 5, 14 et 19 août, à 19 h. Pour obtenir le droit au test, s'adresser au Département des langues, à la bibliothèque Redpath, local 214, de 9 h à 18 h 30. Coût du test, 5 \$; frais de cours, 168 \$; inscriptions le 27 août, de 9 h à 19 h, au University Centre, 3 480, rue McTavish. Renseignements: 392-8301, du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h. L'université offre également des cours de français pratique pour professionnels, les lundis et mercredis, de 8 h à 20 h. Tests de classification les 5, 14 et 19 août (5 \$); frais de cours, 190 \$. Le Musée ferroviaire canadien présente le spectacle «Si le train pouvait parler», une création du Théâtre de l'Avant-Pays, pour enfants, du mardi au samedi, à 14 h; le dimanche, à 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30, jusqu'au 1er septembre (exceptions: 16, 17, 18 juillet; 24 et 25 juillet; 1er septembre, à 13 h 30 et 14 h 30). C'est au 122-A, rue Saint-Pierre, à Saint-Constant. Le Service d'animation du Musée des beaux-arts de Montréal présente en relation avec l'exposition «Miro à Montréal» les films: «Miro à Saint-Paul-de-Vence» (4 min., couleurs); «Musique muette» (54 min., couleurs); «Miro sculpteur» (38 min., couleurs), du mardi au dimanche, à 14 h, du 20 juin au 31 août, à l'auditorium du Musée. Frais en sus des droits d'entrée: étudiants, amis du Musée, personnes handicapées, gens de 65 ans et plus, 2 \$; autres 3 \$. Le Service organise également des visites commentées, les mardis, à 12 h et les jeudis, à 14 h, en français, ainsi que les mercredis et jeudis, à 12 h 30, en anglais (frais en sus des droits d'entrée: 3 \$). Le Parc Paul-Sauvé à Oka offre plusieurs activités d'interprétation: randonnées, films, montages audiovisuels et autres. Le 5 août on organise une randonnée commentée sur le thème «La clé des champs»: à 20 h, film «Magie de la nature». Le Centre d'accueil et d'interprétation est ouvert tous les jours, de 9 h à 21 h. On peut aussi y faire des randonnées sans interprétation sont gratuites. On y accède par les autoroutes 15 et 13, pour

l'autoroute 640 ouest jusqu'au bout. Renseignements: 514-479-8365. Au Bas de l'Échelle», groupe populaire voué à la défense des non-syndiqués offre des sessions d'information en français, anglais et espagnol sur les droits et recours des travailleurs et travailleuses non-syndiqués. Ces séances sont données gratuitement, sur demande, dans les groupes, dans les collèges et autres établissements. Renseignements complémentaires: Nora Solerovic, 270-7878. Les Amis du partage est un organisme qui reprend la tâche entreprise il y a quelques années par les Disciples d'Emmaüs. Il recueille auprès du public divers objets, notamment des meubles et vêtements (un camion ira chercher les objets que les gens désirent donner). Il sollicite aussi la participation de bénévoles, hommes et femmes, plus particulièrement les jeunes. Renseignements: 6 228, rue Henri-Julien, Montréal H2S 2T8; téléphone, 514-495-1899. Le local est ouvert du lundi au vendredi, de midi à 18 h. Le collectif d'animation urbaine «L'Autre Montréal», organisme sans but lucratif, organise des visites, en autobus, des principaux quartiers populaires de Montréal pour faire connaître le passé, le présent et l'avenir de ces endroits peu ou mal connus, jusqu'au mois d'octobre. Tout groupe intéressé est prié de s'adresser au 5 897, 3e Avenue, Montréal H1Y 2X2; téléphone, 514-727-6133. Par ailleurs, le groupe «L'Autre Ville» organise des visites à pied des quartiers centraux de Québec (écrite à Case postale 1242, terminus postal, Québec G1K 7E5; téléphone, 418-692-2178). Le Centre sportif du collège Édouard-Montpetit de Longueuil offre un programme de stretching. Les inscriptions auront lieu le 16 août, de 9 h à 16 h; les 18 et 19 août, de 18 h à 21 h. Renseignements: 651-4720, poste 376. Carrefour-Macadie», organisme à but non-lucratif, offre divers services aux ex-détenus et ex-détenues ainsi que de leurs conjoint, parents et amis. Il vise particulièrement à favoriser leur réinsertion sociale. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30, au 4 241, rue De la Roche. Le mardi après-midi est réservé aux conjointes des détenus: le mercredi soir, il y a rencontre pour ceux et celles que touche l'incarcération. Renseignements complémentaires: 526-2819.

PALACE (4): «Maximum overdrive»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. Dernier spectacle ven., 23 h 45. PALACE (5): «Ferris Bueller's Day Off»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30. Dernier spectacle ven., 22 h 30. PALACE (6): «Ferris Bueller's Day Off»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 30. PAPINEAU (1): «Rêves de sexe»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 30. «Origine nuptiale»: 13 h 10, 15 h 35, 17 h 55, 20 h 20. PAPINEAU (2): «Insatiable II»: 12 h, 15 h 40, 19 h 25. «Portenaires demandés»: 13 h 10, 16 h 55, 20 h 35. «La séductrice secrète»: 14 h 25, 18 h 10, 21 h 50. PARADIS (1): «Sauve qui peut»: 19 h 15, 21 h 15. PARADIS (2): «Moment de vérité»: 18 h 30, 20 h 30. PARADIS (3): «Cobra»: 19 h 30, 21 h. PARIS (1, ST-HYACINTHE): «Rush, guerrier du futur»: 19 h. «La revanche de Freddy»: 20 h 30. PARIS (2): «2010»: 19 h. «Sauve qui peut»: 21 h 05. PARIEN (1): «Top Gun v.f.»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 40. PARIEN (2): «Le clochard de B.H.»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 20. PARIEN (3): «Les interdits du monde»: 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45. Dernier spectacle ven., 23 h 15. PARIEN (4): «Maximum overdrive»: 12 h, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 35. PARIEN (5): «Le week-end de terre»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 30. PLACE DU CANADA: «Nothing in Common»: 19 h, 21 h 20. PLACE DU PARC (1): Festival des films russes. PLACE DU PARC (2): «Flight of the Navigator»: 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. PLACE DU PARC (3): «My Little Pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Maximum Overdrive»: 19 h 40, 21 h 40. PLACE LONGUEUIL (1): «Le Déclin de l'empire américain»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. PLACE LONGUEUIL (2): «Moment de vérité II»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15. PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Howard the Duck»: 12 h 25, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 15. PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Karate Kid»: 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 25. PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «About Last Night»: 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. RIO (1): «Une jeune veuve en extase», «Ruffinements», «Barnabé au service de ces dames». ST-DENIS (2): «La couleur pourpre»: 12 h 05, 15 h, 18 h, 21 h. ST-DENIS (3): «Le maître du jeu»: 13 h 10, 16 h 20, 19 h 30. «Créature»: 14 h 30, 17 h 45, 20 h 55. VERSAILLES (1): «Le clochard de B.H.»: 19 h 20, 21 h 20. VERSAILLES (2): «Top Gun v.f.»: 19 h 15, 21 h 25. YORK: «Ferris Bueller's Day Off»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CINÉ-PARC DOLLARD (3): «Maximum Overdrive». «Young Sherlock Holmes»: 19 h 30. CINÉ-PARC DOLLARD (4): «Club Paradise». «Spies like us»: 19 h 30. CINÉ-PARC ODÉON (1): (Transcanadienne, sortie Saint-Bruno 98). «Cobra». «Drôles d'espions». «Pale Rider». CINÉ-PARC ODÉON (2): «Sauve qui peut». «Chiens de guerre». «Break danseur de rue». CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1) (Transcanadienne, sortie 95): «Moment de vérité II». «Aigle de fer». «Starmans». CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2): «Coeur circuit». «Runaway l'évadé du futur». «Le dernier wagon». CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (1) (4 milles du pont Mercier, vers Châteauguay): «Coeur circuit». «Runaway l'évadé du futur». «Le dernier wagon». CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (2): «Cobra». «Quelle affaire». «Pale Rider». CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (3): «Sauve qui peut». «Les chiens de guerre». «Break danseur de rue». CINÉ-PARC LAVAL (1) (autoroute des Laurentides, sortie 14): «Coeur circuit». «Runaway l'évadé du futur». «Le dernier wagon». CINÉ-PARC LAVAL (2): «Retour vers le futur». «Créature de rêve». «Stick le justicier de Miami». CINÉ-PARC LAVAL (3): «Police Academy III». «Police Academy II». «Police Academy I». CINÉ-PARC LAVAL (4): «Moment de vérité II». «Vampire vous avez dit vampire». «Starmans». CINÉ-PARC VAUDREUIL (1) (Transcanadienne vers Toronto, sortie 2): «Moment de vérité II». «Vampire vous avez dit vampire». «Starmans». CINÉ-PARC VAUDREUIL (2): «Coeur circuit». «Runaway l'évadé du futur». «Le dernier wagon». CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (1) (Autoroute des Laurentides, sortie 44): «Cobra». «Target». «Quelle affaire». CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (2): «Coeur circuit». «Runaway l'évadé du futur». «Le dernier wagon». CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (1): «Cobra». «Target». «Pale rider». CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (2): «Sauve qui peut». «Les chiens de guerre». «Break danseur de rue». CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (3): «2 super flics de Miami». «Toby». «Elvis Gratton». CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (4): «À l'attaque plein gaz». «Première aventure de Sherlock Holmes». «Rose bonbon». CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (1): «Howard the Duck». «Legend». «Last Starfighter». CINÉ-PARC REPENTIGNY (1): «Moment de vérité II». «Aigle de fer». «Starmans». CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «Cobra». «Quelle affaire». «Pale rider». CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (1): «À l'attaque plein gaz». «Première aventure de Sherlock Holmes». «Rose bonbon». CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (2): «Paltergeist II». «Youngblood».

THEÂTRE COUR INTÉRIEURE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: (5030, St-Denis) — «Donuts», de Jean-François Caron. Du lun. au sam., 20 h 30. CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — «Et pis là... là, hein», de Lisa de Silva. 20 h 30, saul lun. et mer. LE PUZZLES: (333, Prince-Arthur) — «Anglo» (revue musicale). Du mar. au dim., 20 h 30. LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) — «IRMA LA DOUCE». Production de la Belle époque. Du mer. au dim., 21 h. Sam., 19 h 30, 22 h 30. Dim., 19 h. THÉÂTRE SAINT-LAURENT — (île Charon, 514-651-5250) — «Le retour du colonel», de Bricaire et Losaygues. Du mar. au ven., 20 h 30. Sam., 19 h, 22 h 30. Jusqu'au 23 août. THÉÂTRE LA GRANGERIT (5475, St-Martin, Laval, 669-2567) — «La fille sur la banquette arrière» de Bernard Slade, mise en scène Sylvie Lemoy. Ven. et dim., 20 h. Sam., 17 h et 21 h. LA RELEVÉ À MICHAUD: (St-Mathieu-de-Beloeil, transcanadienne, sortie 105, 514-464-0089) — «Le porte-monnaie», de Marie-Thérèse Quinton. Du mar. au ven., 21 h. Sam., 19 h, 22 h 30. THÉÂTRE ZOOPSIE: (110 Ontario O. 844-5128) — Montréal, série noire, plus une visite historique en autobus dans les rues de Montréal. Du mer. au sam., départ à 18 h au Carré Dominion. THÉÂTRE D'ÉTÉ DE BÉLOEIL: (Beloeil, 464-4772) — «Relax Max relax», de Yvan Brochu. Du mer., au ven., 20 h 30. Sam., 19 h et 22 h.

POUR ENFANTS. MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN (St-Constant) — «Si le train pouvait parler». Création du Théâtre de l'Avant-Pays 14 h.

VARIÉTÉS PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid-Pelletier) — «Évitas. Avec Florence Lacey». 20 h. LA RONDE: — «Loverboy». 21 h. CAFE CAMPUS (3315, Chemin de la Reine-Marie) — Les meilleurs hits des années 70. 21 h. LE PIÉROT: (114 e., St-Paul) — Robert Bourgeois et Janis Lindsay. 20 h. JAZZ-BAR 2080: (2080, Clark) — Jazz live. LA LICORNE: (2075 St-Laurent) — Yves Raymond. Du mer. au sam., 21 h. CLUB DES ANTIQUES: (901 e., Jean-Talton) — Groupe. Actuellement: Jeu, ven., sam., à compter de 21 h. CHECKERS: (4514, Av. du Parc) — Floyd Patterson et the Knockouts. à compter de 21 h. CENTRE SHERATON: (1201 e., Dorchester) — La Croisette: Jacques Quérel. du dim. au ven., de 18 h à 23 h. L'IMPROMPTU: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. LE POINT DE VUE: Suzanne Berthiaume, du lun. au dim. Le Boulevard: Trio de Denis Boivin. sam., de 20 h à minuit. LE CAF'CONC: (Château Champlain) — «Panache», avec Barbara Portes. Du lun. au ven., de 21 h à 23 h. Sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30. LE GRAND HOTEL: (777 University) — Quatuor Katri. Du mar. au dim., de 21 h à 2 h. LA DILIGENCE: (Dîner-théâtre Le Stage, 7385, boul. Décarie) — «Ain't Misbehavin», de Fats Waller. Du jeu. au sam., 20 h 45. THÉÂTRE MOLSON: (St-Charles-sur-Richelieu) — Robert Charlebois.

SPECTACLES

CINÉMA ASTRE (1): «Howard the Duck»: 19 h 15, 21 h 20. ASTRE (2): «Karate Kid 2»: 19 h, 21 h. ASTRE (3): «Sauve qui peut»: 19 h, 21 h. ASTRE (4): «Cobra»: 19 h 30, 21 h 15. BERRI (1): «Moment de vérité 2»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. BERRI (2): «Paris minuit»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. BERRI (3): «Sauve qui peut»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. BERRI (4): «3 hommes et un couffin»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. BERRI (5): «Histoire officielle»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. BIJOU: «Ardeurs à la plage»: 12 h 05, 16 h 20, 20 h 26. «Cécile aime ça»: 13 h 40, 17 h 55, 21 h 55. «Mesaventures érotiques de deux jeunes filles en panne»: 13 h 50, 19 h 12. BONAVENTURE (1): «Out of bounds»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Jeu., 13 h, 15 h, 17 h. BONAVENTURE (2): «Labyrinth»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 20. BROSSARD (1): «Sauve qui peut»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. BROSSARD (2): «Coeur circuit»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. BROSSARD (3): «Cobra»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. CAPITOL: «Cinéma clandestin»: 12 h 45, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 05, 21 h 55. CARREFOUR 1 (Saint-Jérôme): «Stick justicier de Miami»: 19 h 30. «Psycho III»: 21 h 30. CARREFOUR 2: «Youngblood»: 19 h 30. «Sauve qui peut»: 21 h 30. CARRÉ SAINT-LOUIS: «Château des plaisirs»: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. «Couples enflammés»: 12 h 40, 16 h 40, 20 h 30. «Satisfaction sur commande»: 14 h 05, 18 h, 21 h 50. CARTIER-LAVAL: «Coeur circuit»: 19 h 20, 21 h 15. CHAMBLAY: «Aigle de fer». «Rembo 2», lun., ven., sam.: 19 h 30. Dim.: 13 h 30, 19 h 30. CHAMPLAIN (1): «Coeur circuit»: 19 h 10, 21 h 10. CHAMPLAIN (2): «Cobra»: 19 h, 21 h. CHATEAUGUAY (1): «Coeur circuit»: 19 h 10, 20 h 55. CHATEAUGUAY (2): «Sauve qui peut»: 18 h 55, 20 h 55. CINÉMA V: «Kiss of the Spider Woman»: 19 h. «Ain't none of them play like him yet»: 19 h 15. «Brazil»: 21 h 15. «Art of Shaw: time is all you have got»: 21 h 30. CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «À l'attaque plein gaz»: 19 h 20. «Première aventure de Sherlock Holmes»: 21 h 25. CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Paltergeist II»: 18 h, 21 h 45. «Haut les profs»: 19 h 45. CINÉMA DE PARIS: «Rantled honey-moon»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 25, 19 h 15, 21 h 05. CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Yehudi Menuhin-Chemin de lumière»: 18 h 35. «Le congrès s'amuse»: 20 h 35. CINÉPLEX (1): «Back to School»: 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40. CINÉPLEX (2): «Back to School»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. CINÉPLEX (3): «Desert bloom»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. CINÉPLEX (4): «Hannah and her Sisters»: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20. CINÉPLEX (5): «About Last Night»: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. CINÉPLEX (6): «Bliss»: 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45. CINÉPLEX (7): «Legal Eagles»: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. CINÉPLEX (8): «Legal Eagles»: 14 h 15, 16 h 40, 19 h 15, 21 h 40. CINÉPLEX (9): «Out of Bounds»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. COMMODORE: «Couples pour partouzas». «Traitement spécial pour geaisie insatisfaite». «Château des plaisirs». COMPLEXE DESJARDINS (1): «La femme parvenue»: 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 15, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «Retour vers le futur»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. COMPLEXE DESJARDINS (3): «Cécile aime ça»: 12 h 10, 16 h 20, 20 h 30. «Mesaventures érotiques de deux jeunes filles en panne»: 13 h 25, 17 h 35, 21 h 45. «Ardeurs à la plage»: 14 h 40, 19 h. COMPLEXE DESJARDINS (4): «Brazil»: 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45. COMPLEXE GUY-FAVREAU: (200 e., Dorchester) — «Catshinner Keens», «Cavendish Country», «Starblanket»: 19 h, 21 h. CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «The Bastonians»: 20 h. CRÉMAZIE: «Le Déclin de l'empire américain»: 12 h 30, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 35. CRISTAL: «Escape from New York»: «Star Crash». DAUPHIN (1): «Prigtes»: 19 h, 21 h 25. DAUPHIN (2): «Souvenirs d'Afrique»: 20 h. DÉCARIE (1): «Howard the Duck»: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. DÉCARIE (2): «Back to School»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Mar., 13 h, 17 h, 21 h 45. DORVAL (1): «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. DORVAL (2): «Great Mouse Detective»: 12 h 55, 14 h 35, 16 h 15. «Ruthless People»: 19 h 15, 21 h 15. DORVAL (3): «My Little Pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Club Paradise»: 18 h, 19 h 55, 21 h 50. ELYSEE (1): «Le couteau dans l'eau»: 19 h 20, 21 h 20. ELYSEE (2): «Neige»: 19 h 15, 21 h 15. L'ERMITAGE: «Hannah et ses sœurs»: 19 h, 21 h 30. EVE: «Marilyn my Love»: 10 h, 12 h 35, 15 h 15, 17 h 50, 20 h 30. «Insatiable II»: 11 h 20, 14 h, 16 h 35, 19 h 15, 21 h 50. FAIRVIEW (1): «Ferris Bueller's Day Off»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. FAIRVIEW (2): «Flight of the Navigator»: 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. GREENFIELD (1): «La jeune tigre»: 19 h, 21 h 45. «Jaguar»: 20 h 20. GREENFIELD (2): «Top Gun»: 19 h 15, 21 h 25. GREENFIELD (3): «Le clochard de B.H.»: 19 h 20, 21 h 20. GUY: «Small Town Girl»: 12 h, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. «Flashdance»: 13 h 10, 15 h 55, 18 h 40, 21 h 25. IMPERIAL: «Aliens»: 11 h, 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., minuit 15. JEAN-TALON: «Moment de vérité 2»: 18 h 30 et 20 h 30. KENT (1): «Flight of the Navigator»: 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. KENT (2): «Ruthless People»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. L'AMOUR: «Loves of Lolita»: 12 h, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 20. «Talk Dirty to me II»: 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 40. L'AUTRE CINÉMA: «Rejeanne Padovani»: 19 h. «Mystère Alexina»: 19 h 30. «Gina»: 21 h 15. «Sauve qui peut»: 21 h 30. LAVAL (1): «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. LAVAL (2): «Le clochard de B.H.»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. LAVAL (3): «Maximum overdrive»: 12 h, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 40. LAVAL (4): «Ruthless people»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. LAVAL (5): «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Top Gun»: 19 h 15, 21 h 25. LE / THE CINÉMA: «Heart burn»: 19 h 20, 21 h 30. LOEWS (1): «Heart burn»: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 22 h 35. LOEWS (2): «Flight of the Navigator»: 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 10. LOEWS (3): «Ruthless People»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10. LOEWS (4): «Running Scared»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 10. LOEWS (5): «Great Mouse Detective»: 12 h 40, 14 h 20, 16 h, 17 h 40, 19 h 20, 21 h. MILIEU (5360, Saint-Laurent): «The Element of Crime / L'élément du crime»: 19 h 30, 21 h 30. Sam., dernier spectacle: 23 h 30. ODEON LAVAL (1): «Moment de vérité II»: 19 h 15 et 21 h 30. ODEON LAVAL (2): «Nothing in Common»: 19 h 30, 21 h 45. OMEGA (1): «Créature»: Ven., sam., dim.: 13 h, 16 h 05, 19 h 10, 22 h 15. Du lun. au jeu.: 20 h 50. «Androïde», Ven., sam. et dim.: 14 h 40, 17 h 45, 20 h 50. Du lun. au jeu.: 19 h 30. OMEGA (2): «Rêves de sexe»: Lun. au jeu.: 19 h 30, 22 h. Ven., sam., dim.: 14 h 15, 16 h 50, 19 h 25, 22 h. «Origine nuptiale»: Lun. au jeu.: 20 h 45. Ven., sam., dim.: 13 h, 15 h 35, 18 h 10, 20 h 45. QUIMETOSCOPE: «Ren»: 20 h. «Intérieurs»: 19 h, 21 h. OUTREMONT: «L'effrontée»: 19 h 30. «Identification d'une femme»: 21 h 30. PALACE (1): «Top Gun»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30. PALACE (2): «Club Paradise»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50. Dernier spectacle ven., 23 h 45. PALACE (3): «Maximum overdrive»: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 45. Dernier spectacle ven., 22 h 45.

KENT (2): «Ruthless People»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. L'AMOUR: «Loves of Lolita»: 12 h, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 20. «Talk Dirty to me II»: 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 40. L'AUTRE CINÉMA: «Rejeanne Padovani»: 19 h. «Mystère Alexina»: 19 h 30. «Gina»: 21 h 15. «Sauve qui peut»: 21 h 30. LAVAL (1): «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. LAVAL (2): «Le clochard de B.H.»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. LAVAL (3): «Maximum overdrive»: 12 h, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 40. LAVAL (4): «Ruthless people»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. LAVAL (5): «My little pony»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15. «Top Gun»: 19 h 15, 21 h 25. LE / THE CINÉMA: «Heart burn»: 19 h 20, 21 h 30. LOEWS (1): «Heart burn»: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 22 h 35. LOEWS (2): «Flight of the Navigator»: 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 10. LOEWS (3): «Ruthless People»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10. LOEWS (4): «Running Scared»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 10. LOEWS (5): «Great Mouse Detective»: 12 h 40, 14 h 20, 16 h, 17 h 40, 19 h 20, 21 h. MILIEU (5360, Saint-Laurent): «The Element of Crime / L'élément du crime»: 19 h 30, 21 h 30. Sam., dernier spectacle: 23 h 30. ODEON LAVAL (1): «Moment de vérité II»: 19 h 15 et 21 h 30. ODEON LAVAL (2): «Nothing in Common»: 19 h 30, 21 h 45. OMEGA (1): «Créature»: Ven., sam., dim.: 13 h, 16 h 05, 19 h 10, 22 h 15. Du lun. au jeu.: 20 h 50. «Androïde», Ven., sam. et dim.: 14 h 40, 17 h 45, 20 h 50. Du lun. au jeu.: 19 h 30. OMEGA (2): «Rêves de sexe»: Lun. au jeu.: 19 h 30, 22 h. Ven., sam., dim.: 14 h 15, 16 h 50, 19 h 25, 22 h. «Origine nuptiale»: Lun. au jeu.: 20 h 45. Ven., sam., dim.: 13 h, 15 h 35, 18 h 10, 20 h 45. QUIMETOSCOPE: «Ren»: 20 h. «Intérieurs»: 19 h, 21 h. OUTREMONT: «L'effrontée»: 19 h 30. «Identification d'une femme»: 21 h 30. PALACE (1): «Top Gun»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 30. PALACE (2): «Club Paradise»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50. Dernier spectacle ven., 23 h 45. PALACE (3): «Maximum overdrive»: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 45. Dernier spectacle ven., 22 h 45.

MUSIQUE

ÉGLISE DU VILLAGE CANADIEN MOORE (Rawdon) — Lucille Brail, harpiste et Quatuor de flûtes traversières Lino: 20 h 30. CENTRE D'ARTS D'ORFORD (Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 118) — Salla Gillis-Lefebvre: Jean Saultier, pianiste. Oeuvres de Bach, Beethoven, Scriabine et Schumann: 20 h.

CINÉ-PARCS

CIN